



**European  
Journal of Turkish Studies**

Social Sciences on Contemporary Turkey

24 | 2017

**Transturcologiques. Une histoire transnationale des  
études turques**

---

## La part arménienne des études turques

Enquête sur les subalternes de la turcologie en Europe

**Marie Bossaert**



**Éditeur**  
EJTS

**Édition électronique**

URL : <http://ejts.revues.org/5525>

ISSN : 1773-0546

**Référence électronique**

Marie Bossaert, « La part arménienne des études turques », *European Journal of Turkish Studies* [En ligne], 24 | 2017, mis en ligne le 08 novembre 2017, consulté le 27 novembre 2017. URL : <http://ejts.revues.org/5525>

---

Ce document a été généré automatiquement le 27 novembre 2017.

© Some rights reserved / Creative Commons license

---

# La part arménienne des études turques

Enquête sur les subalternes de la turcologie en Europe

**Marie Bossaert**

---

*Ce travail a été réalisé dans le cadre de l'ANR Transfaire : merci à son chef d'orchestre, Marc Aymes. Je remercie également les relecteurs anonymes et le comité éditorial de l'EJTS pour leurs précieux commentaires, ainsi que les participants au workshop d'Istanbul (février 2016), à l'assemblée générale de Transfaire et au Turkologentag de Hambourg (septembre 2016), où ont été présentées ces recherches. Merci également Nathalie Clayer, Antonin Durand et Cesare Santus, qui ont lu et discuté les premières versions de ce texte, et Sébastien Plutniak pour son dernier coup d'oeil. Ce travail doit aussi beaucoup aux éclairages d'Alexandre Toumarkine et à Nicolas Elias. Enfin, je tiens à remercier vivement mon co-équipier Emmanuel Szurek : nos longues discussions, nos désaccords et son savoir turcologique ont été pour moi essentiels.*

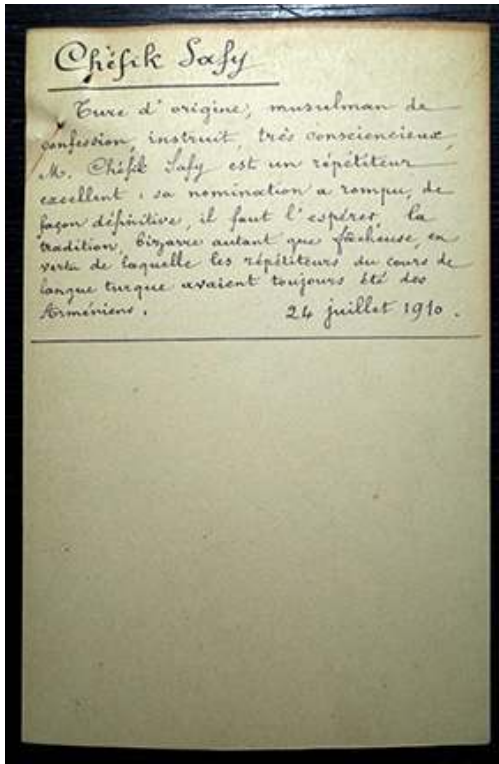


Fig. 1. "Chéfik Safy", note de service de Jean Deny, 1910.

« Archives nationales (France) », 24 juillet 1910, MIP, 20100053/54, [Jean Deny], « Chéfik Safy ».

## Une « tradition bizarre » ?

### Chéfik Safy

Turc d'origine, musulman de confession, instruit, très consciencieux, M. Chéfik Safy est un répétiteur excellent : sa nomination a rompu de façon définitive, il faut l'espérer, la tradition bizarre autant que fâcheuse, en vertu de laquelle les répétiteurs du cours de langue turque avaient toujours été des Arméniens.

24 juillet 1910<sup>1</sup> (fig. 1)

- 1 Pour Jean Deny, récemment nommé professeur de turc à l'École des langues orientales de Paris, le nouveau répétiteur a décidément toutes les qualités – et surtout celle de ne pas être Arménien, à la différence de tous ceux qui l'ont précédé à ce poste depuis sa création au début des années 1870. C'est sur cette tradition, aux dires du turcologue « bizarre autant que fâcheuse », que je souhaiterais enquêter dans les pages qui suivent.
- 2 Elle est loin de ne concerner que la France. Les postes de répétiteurs – nous dirions lecteurs, aujourd'hui – qui s'ouvrent alors en Europe sont tous occupés par des Arméniens. C'est le cas à Vienne, c'est le cas à Berlin, c'est le cas à Naples également. Mon enquête est d'ailleurs partie d'Italie, où j'avais pu constater le rôle central des Arméniens ottomans dans l'étude du turc, et ce jusqu'à Venise (Bossaert 2013). Il s'agissait dès lors de se demander si l'Italie faisait figure d'exception ; si ce n'était pas le cas – et Paris laissait entendre que ça ne l'était pas – de prendre la mesure de ce phénomène et tâcher de comprendre ce que cette pratique disait d'une turcologie en formation.
- 3 Or l'enquête n'avait rien d'aisé. D'abord parce que ces figures sont restées généralement absentes de l'historiographie : il n'y a presque rien dans les notices sur la turcologie ; fort peu dans les volumes sur les Écoles de langues orientales. Des indices de leur présence

sont bien disséminés ici et là : dans *Germano-Turcica*, sur les études turques dans le monde germanique, Klaus Kreiser écrit qu'« en tant que lecteurs ou, comme on les appelle à Vienne, *co-répétiteurs*, des Arméniens ont joué un rôle significatif » (Kreiser 1987 : 95). Mais on en reste là, et on n'en saura pas beaucoup plus en consultant les synthèses sur l'histoire de l'Orientalische Akademie (Rathkolb 2004). Le cas français est légèrement mieux documenté (Bazin 1995).

- 4 Si ces acteurs sont restés invisibles, c'est parce que les écrits sur la turcologie se sont intéressés principalement aux grands noms de la discipline, dans la perspective d'une histoire nationale et linéaire. (Je renvoie à l'introduction de ce volume pour une mise au point historiographique sur les problèmes posés par cette démarche internaliste, illustrée par exemple dans TALD 2010). Or cette approche, longtemps commune en histoire des savoirs, ne donne qu'une vision partielle, et déformée, de ce domaine d'études, et n'éclaire ni les conditions de son élaboration, ni son fonctionnement. En particulier, elle ne permet pas de comprendre qui fait la turcologie. La tentative, ici, est d'abord de saisir les acteurs dans leur diversité, en allant chercher les *subalternes de la turcologie*. Cette démarche implique de porter attention aux pratiques – qui travaille, sur quoi, comment, quels sont les rapports de force et les collaborations. De faire une histoire pratique de l'orientalisme, en somme.
- 5 Parce que ces répétiteurs sont par définition « indigènes », cette réflexion sur les acteurs « mineurs » en recoupe une autre, plus vaste : celle qui a été menée sur le rôle joué par les « Orientaux » dans l'orientalisme<sup>2</sup>. De nombreux travaux se sont efforcés de rendre à ces Orientaux leur part d'initiative dans le développement de ces savoirs – sans nier pour autant les contraintes du système colonial (ou impérial) (Pouillon 2011, Valensi 2008, Messaoudi 2015). La hiérarchie sur laquelle on travaille ici est double : à la subordination académique vient se superposer le rapport inégal qui s'instaure entre les Européens et les autres<sup>3</sup>.
- 6 On comprend dès lors l'intérêt d'une démarche transnationale<sup>4</sup>, attentive aux circulations des acteurs et des travaux entre l'Europe et l'Empire ottoman, éventuellement entre pays européens : elle permet de revenir sur les généalogies académiques consacrées – nationales en l'occurrence – pour les complexifier, tout en mesurant les effets structurants du cadre national, qui se renforce au tournant du siècle dans les États et dans les esprits. En partant d'une catégorie – celle des répétiteurs – plutôt que d'un pays, on espère ainsi penser le rôle des Ottomans dans la turcologie naissante.
- 7 Ceci posé, pourquoi le fait que des Arméniens enseignent le turc à *cette époque* – soit du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à la veille de la Grande Guerre – semble-t-il si incongru ? Et pourquoi ce fait semble-t-il si incongru à un orientaliste en 1910 ? La réponse est à chercher du côté des rapports entre langue et nation (entre science, langue et nation, plus précisément), et de la spécificité des relations arméno-turques.
- 8 Ces relations sont en effet généralement vues comme un antagonisme radical – antagonisme qui trouve ses origines dans la période qui nous occupe. La focalisation sur les massacres et sur le génocide a longtemps empêché qu'on prête attention à d'autres phénomènes. On est ainsi souvent tributaire d'un débat politisé et d'une vision compartimentée de la société ottomane, qu'ont contribué à forger les acteurs européens de l'époque. L'accent mis sur les constructions nationales et les nationalismes turcs et arméniens n'a fait que renforcer ce phénomène. À cet égard, l'historiographie a connu un certain renouvellement du côté des études ottomanes, qui ont souligné la contribution des Arméniens aux transformations politiques, culturelles, intellectuelles, artistiques et

économiques de l'Empire (Koçunyan 2014, entre autres)<sup>5</sup>. La thématique n'était pas nouvelle (Krikorian 1977, Tuğlacı 2009), mais l'évolution a consisté à se départir de catégories nationales et confessionnelles au profit d'un cadre d'analyse ottoman. Il reste cependant à faire en matière d'orientalisme (Strauss 2009 : 152).

- 9 Car la langue et les savoirs sur la langue ont été au cœur des rigidifications nationales (Thiesse 1999 : 67-83). Ces dernières en effet reposent sur l'exigence d'une parfaite adéquation entre langue et nation. Le phénomène est particulièrement marqué dans le cas du turc, qui émerge d'une situation plurilingue – or les nationalismes s'accommodent fort mal du plurilinguisme. La turcologie, en tant qu'étude des langues turques, a grandement contribué à fabriquer cette adéquation, qui lui a permis en retour de se légitimer comme discipline (Georgeon 2015 : 1176-77). Plusieurs histoires de la turcologie insistent sur ce point ; inversement, les histoires du nationalisme turc ne manquent pas de souligner l'apport des turcologues à l'invention de la turcité (Copeaux 1997, Aytürk 2004, Szurek 2013<sup>6</sup>). Une langue, une nation, une science : on voit bien ce que peut avoir de « fâcheux », pour un artisan de la turcologie comme Jean Deny, l'absence de coïncidence entre la langue et l'origine ethno-confessionnelle de ceux qui sont chargés de l'enseigner. D'où la tendance à lire cette phase d'autonomisation de la turcologie sous un angle exclusivement généalogique, en y cherchant les germes du nationalisme. La présente enquête entend revenir également sur ces conditions de nationalisation, quand à la veille de la Première Guerre mondiale, tous ces Arméniens s'éclipsent, un à un.
- 10 De même, et par effet miroir, l'attention soutenue portée à la nation arménienne et à sa « renaissance » a donné lieu, côté arménien, à de nombreux travaux sur la langue arménienne (Nichanian 1989), considérée avec la religion comme son socle. On imagine aisément que le rapport des Arméniens au turc ait beaucoup moins suscité l'intérêt, même si depuis quelques années déjà historiens et littéraires redécouvrent l'arméno-turc.
- 11 Comment expliquer, alors, qu'on recrute principalement des Arméniens pour enseigner le turc ? L'enjeu n'est pas seulement d'identifier les répétiteurs, mais de comprendre les raisons et les modalités de ce recrutement. Il n'est pas possible de le faire dans tous les cas. Les dossiers du personnel, quand ils existent<sup>7</sup>, en disent souvent plus long sur leurs rhumatismes et leurs tickets de bateau que sur les conditions de leur recrutement. Il s'agira donc de faire émerger des motifs et des mécanismes communs à l'échelle européenne. Il s'agira aussi de penser le terme de cette séquence arménienne. Les sources de l'enquête : les annuaires des académies orientales, la production scientifique des orientalistes et les archives des établissements, essentiellement français et italiens – certaines des hypothèses avancées devront donc être confrontées avec les papiers des écoles de Vienne et de Berlin.
- 12 Répétiteurs indigènes, *assistenti indigeni*, *korrepetitor*, *lektor* et *praktikanty*, voyons qui sont ces Arméniens qui font classe aux étudiants de langues orientales.

## I. Des lecteurs de turc arméniens

### Un tour d'Europe des répétiteurs

- 13 Procédons tout d'abord à un état des lieux.
- 14 À Paris, des Arméniens occupent le poste de répétiteur pendant plus de 35 ans (de 1872 à 1909) – avec un *turnover* assez faible, il est vrai, puisqu'ils ne sont que trois, Ohannès

Saghirian<sup>8</sup> (1842?-1888), Mihran Kalpakdjian (1858-?) et Garabed Sevadjian (?-?) (auxquels il faut ajouter un quatrième individu, Devlet Kévorkian (1886-?), recruté en 1915). On constate une longévité similaire à Naples, à l'*Istituto Orientale* (RIO), où l'« assistant indigène », Stefano Jasigian (Yazidjian) (1846-1918), arrivé en 1889, reste en poste près de 27 ans. À Berlin, Johannes Jacob Manissadjian (1862-1942) est recruté à peu près en même temps que lui (1888) : il est le premier indigène de turc au tout nouveau *Seminar für Orientalische Sprachen* (SOS). Il n'exerce que deux ans, en revanche. Les Viennois de l'*Orientalische Akademie* (OA) avaient avant eux déjà fait appel à des Arméniens pour leurs cours de conversation : des quatre répétiteurs que j'ai pu identifier pour le XIX<sup>e</sup> siècle, trois sont Arméniens. Il s'agit de Samuel Katergian (Catergian) (?-?), de Leo Hunanian (1817-1897) et de Karabet (Garabed) Kujumdschian (Couyoumdjian) (?-?), dont l'existence ne nous est connue qu'au détour d'une préface. Faute de sources, il ne m'a pas été possible de déterminer la durée de leur service avec précision. On peut tout au plus donner un intervalle : 1856-début des années 1890<sup>9</sup>.

- 15 Je laisse ici de côté le cas russe, pourtant fort intéressant et fort turcologique, en raison de la langue et des spécificités qu'il présente – l'étendue géographique de l'Empire tsariste implique que les Russes aient des Orientaux à domicile ; ils peuvent donc recruter chez eux. Contentons-nous de signaler que le principal établissement de langues orientales, l'Institut Lazarev de Moscou, a été fondé par une famille arménienne, début XIX<sup>e</sup> siècle – à destination de jeunes Arméniens, même s'il est ouvert aux Russes – et que l'un des répétiteurs de turc les plus stables est arménien (il s'agit de Simon Gregorievitch Tserounian, en poste de 1885 jusqu'à 1910 au moins) (Şahin 2010 : 600). Il en va de même côté professeurs : le tout premier d'entre eux est un certain Mikhail Salatian ; au début des années 1830, un Arménien ottoman, Arakel Shakhumov, assure les cours de turc et d'arabe. Remarquons par ailleurs que le Département asiatique du ministère des Affaires étrangères russe, autre institution majeure de langues orientales, emploie également un répétiteur arménien, originaire d'Istanbul, dans les années 1840 – mais sur le long terme, le recrutement y est certes plus hétérogène : avant Ohannès Amidi, le Département engage un Grec, après lui des Turcs, puis des Grecs à nouveau (*Ibid.*).
- 16 Ainsi, Russie exclue, j'ai recensé 10 répétiteurs arméniens en Europe, sur un total de 14 individus identifiés pour une période allant du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à la Première Guerre mondiale (1856-1915), répartis entre Vienne, Paris, Naples et Berlin. Ce résultat ne retient que les répétiteurs orientaux : si on considère également les Européens employés brièvement en attente d'un indigène, le total s'élève à 17. Bien sûr, ces nombres sont à manier avec précaution, dans la mesure où les données sont lacunaires, pour Vienne notamment : on ne peut exclure qu'il y ait eu plus de répétiteurs d'origine arménienne (avant les années 1890 surtout), et plus de répétiteurs tout court. Mais l'essentiel réside dans ce constat : au XIX<sup>e</sup> siècle, les Arméniens dominent largement l'enseignement pratique du turc en Europe. En 1890, les répétiteurs de turc de toutes les grandes villes européennes sont Arméniens.
- 17 Et ce sans compter les autres cas de figure : que l'on sorte des Écoles de langues orientales, et on trouve encore des Arméniens, notamment dans les écoles de commerce, qui prolifèrent alors en Europe. Par exemple à Trieste, au *Ginnasio Reale Commerciale*, installé dans le Collège arménien de la ville, où des cours de turc sont proposés de 1859 à 1875, à côté de l'arménien, du grec moderne et des langues slaves (Krekic ; Messina 2008 : 18). Non loin de là, et au même moment, la nouvelle *Scuola Superiore di Commercio* de Venise met également en place des classes de turc, de 1868 à 1875, puis de 1909 à 1912

(Bellingeri 1991). Un trait unit ces deux établissements : leurs enseignants de turc appartiennent à la congrégation mekhitariste – j’y reviendrai. À Budapest, en revanche, il ne semble pas que l’Académie orientale de commerce ait fait appel à des Arméniens : le programme de 1899 donne pour lecteur un Turc musulman, Ömer Feridun bey – mais on ignore qui a pu le précéder (l’Académie, mi-école de commerce, mi-Langues o’, est créée en 1883) (*Organisation 1899* : 33).

- 18 Il faudrait, pour compléter ce panorama, recenser tous les enseignements de turc dispensés dans les universités européennes et qui auraient pu avoir recours à un lecteur (comme à Leipzig, ou à Cambridge), ainsi que les éventuels cours du soir ou formations municipales, ce qui n’a pas été possible dans le cadre de cette enquête. Je m’en tiendrai donc aux répétiteurs des écoles de langues orientales<sup>10</sup>.

## L’ère des répétiteurs

- 19 L’apparition du statut de répétiteur, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, est à situer dans le mouvement de professionnalisation de l’enseignement des langues orientales vivantes en Europe<sup>11</sup>. Entamé au siècle précédent avec la création d’établissements spécialisés, à Vienne et à Paris, ce mouvement connaît alors une accélération, liée au développement de l’impérialisme européen<sup>12</sup> (Hitzel 1997 ; Grévin 2010). Ces écoles ont d’abord une finalité pratique : elles doivent fournir du personnel compétent et loyal aux États européens, dans la diplomatie, le commerce et l’interprétariat, et, plus tard, des cadres coloniaux. Ce qui ne les empêche pas de céder aux tentations de la philologie – les textes pour les textes, et fi des consuls – et de devenir aussi des lieux de recherche savante. L’étude du turc ottoman y est centrale, étant donné l’importance de l’Empire.
- 20 Les établissements les plus anciens (Vienne, Paris) intègrent progressivement la fonction à leurs statuts. En France, le poste – toutes langues confondues – fait son apparition dans l’organigramme de l’École des langues orientales (ELOV) en 1869, à la faveur d’une réforme, qui vient réaffirmer la vocation pratique initiale de l’établissement<sup>13</sup>. Les répétiteurs seront « chargés d’interroger les élèves et de les exercer à la conversation et à la lecture à haute voix »<sup>14</sup> (ENLOV 1872 : 4). Dans les faits, cependant, des répétiteurs commencent à être employés dans la maison de manière informelle dès le début des années 1860. C’est le professeur de japonais, Léon de Rosny, qui inaugure cet usage : comme il ne parle pas un mot de japonais, il confie en 1863 le volet oral de son enseignement à un indigène, qu’il rémunère sur ses propres fonds (Pino 1995 : 271). La pratique précède ainsi la règle.
- 21 Du reste, l’emploi de répétiteurs avait déjà été réclamé par les élèves eux-mêmes, une quinzaine d’années auparavant. Ces derniers, s’ils ne demandent pas nécessairement des indigènes, veulent des formateurs qui les exercent à l’oral et leur apprennent la géographie et l’histoire de l’Orient. Sur le moment, l’initiative reste lettre morte – les professeurs font de la résistance – mais l’idée d’un dédoublement de l’enseignement a bel et bien germé (Labrousse 1995 : 32). La mise en place et les attributs du statut de *Korrepetitor* à l’Académie orientale de Vienne sont moins clairs, mais on sait que l’École confie dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle les heures de conversation en turc à des Ottomans<sup>15</sup>.
- 22 Les établissements qui (r)ouvrent leurs portes plus tard, comme le Séminaire de Berlin ou l’Institut Oriental de Naples, prévoient en revanche immédiatement des répétiteurs, s’inspirant en cela des formules autrichienne et française<sup>16</sup>. On est dans les années

1880 : la compétition internationale s'accélère, et l'Allemagne comme l'Italie entendent y prendre part ; les deux pays se dotent d'institutions à la mesure de leurs ambitions.

- 23 Ce n'est pourtant pas la première fois que se pose la question d'employer des Orientaux. C'est même une question très ancienne, qui est en un sens consubstantielle à ces établissements à vocation pratique : dès la création de la *Scuola dei Giovani di lingua* – la première du genre – à Venise au XVI<sup>e</sup> siècle, la méthode fait débat. Vaut-il mieux recruter un professeur de langue maternelle, à l'italien et au latin hésitants, ou un Vénitien, dont on est au moins sûr qu'il comprendra ses élèves et sera compris d'eux ? Choisira-t-on un sujet de la Sérénissime, qui lui sera fidèle, ou un Oriental connaissant proverbes et coutumes, les lois et les tabous : gagne-t-on en épaisseur culturelle ce qu'on risque en loyauté ? Autant de questions qui rythment le cours de l'établissement vénitien et de ses homologues européens, et auxquelles on apporte tantôt l'une, tantôt l'autre réponse.
- 24 Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les toutes jeunes écoles de langues orientales confient encore des postes de professeurs à des Orientaux<sup>17</sup>. Mais ce qui change, à partir des années 1860, et avec la création du statut de répétiteur, c'est précisément qu'on ne saurait le concevoir sans son épithète « indigène »<sup>18</sup> : il institue une hiérarchie (Messaoudi 2015 : 338-339). Aux nationaux les postes de professeurs, aux Orientaux ceux de répétiteurs. Tout le système repose sur cette division du travail. Les éventuelles embardées sont rapidement corrigées : ainsi Yazidjian, élu initialement à la chaire de turc de l'Institut oriental de Naples, est-il rétrogradé un an plus tard, comme son collègue d'arabe, au poste d'*assistente indigeno* – une modification réglementaire, spécifiant que la nationalité italienne est une condition *sine qua non* pour être professeur, vient sanctionner ce changement<sup>19</sup>.
- 25 Cette hiérarchisation se traduit de plusieurs manières. Dans le statut, d'abord : contrairement aux professeurs, les répétiteurs ne sont pas titulaires de leur poste. Ils sont reconduits d'année en année. Dans le traitement, ensuite : en France, les répétiteurs gagnent moitié moins que leurs supérieurs (de 2500 à 3500 francs contre 5000 à 7500 francs) ; en Italie le salaire des répétiteurs est fixé par un règlement spécial, quand celui des professeurs est aligné sur le traitement des professeurs d'université. Les dossiers d'archives des répétiteurs sont d'ailleurs émaillés de demandes d'augmentation ou d'aide ponctuelle en tout genre – réduction sur les transports, sans lesquels s'envoleraient leurs espoirs de retour au pays, rétribution de menus travaux, ou subsides pour les soins. Les décorations qu'on peut leur remettre à grand renfort d'hommages ne les trompent guère : nommé officier d'académie à la demande de l'administrateur de l'École, alors qu'il « n'aurai[t] jamais songé pour [son] compte à solliciter cette distinction », Saghirian rappelle dans sa lettre de remerciements qu'il ne demandait pas une « récompense purement honorifique », mais une augmentation<sup>20</sup>.
- 26 Aucun espoir de voir leur sort s'améliorer : l'étanchéité des statuts rend toute promotion au poste de professeur impossible pour un Oriental. Loutfi, candidat à la chaire laissée vacante par Barbier de Meynard en 1908, fait les frais de cette nationalisation du professorat. La candidature de ce médecin ottoman installé à Paris donne en effet lieu à une méprise : l'administration des Langues orientales pense initialement qu'il vise une place de répétiteur<sup>21</sup>. Il faut que sa femme, ses collègues, ses soutiens viennent appuyer son démenti. Son dossier est pourtant solide, puisque docteur en droit et en médecine, il assure déjà un cours libre de droit musulman à l'Université de Paris. Le malentendu est révélateur : qu'un Oriental puisse prétendre à une position de professeur ne fait même plus partie de l'horizon mental des administrations. Une fois l'équivoque dissipée, on l'invite d'ailleurs à se présenter sur le poste de répétiteur, après lui avoir bien signifié que



seuls les nationaux peuvent devenir professeurs. Loutfi persiste cependant, et se voit écarté au motif qu'il est sujet ottoman<sup>22</sup> – il faut dire que le poste est « réservé » au disciple Barbier de Meynard, Jean Deny. Ainsi, au tournant du siècle, un Oriental, fût-il brillant et francisé, ne peut plus aspirer à une chaire. L'inverse n'est pas vrai : on comble s'il le faut les postes de répétiteurs restés vacants avec des nationaux pour assurer la continuité des leçons.

- 27 Enfin, la subordination des répétiteurs se voit dans la répartition des tâches : pas seulement parce que les professeurs font la leçon, et les répétiteurs les exercices, que les uns se réservent l'écrit, qu'on laisse l'oral, moins considéré, aux autres, mais parce que le contenu de leurs enseignements est décidé par les professeurs – certains d'entre eux sont même tenus d'assister à leurs séances – et qu'il est indexé sur le cours de ces derniers. Il faudrait bien sûr nuancer cette répartition des rôles par une étude fine des pratiques, tenant compte de la personnalité des individus et de la nature de leurs rapports. Ils peuvent être cordiaux, ou féconds, au sein d'un cadre qui reste celui d'une subordination.
- 28 Les langues enseignées dans ces écoles n'obtiennent pas toutes leur répétiteur à la même vitesse, bien que le dispositif soit prévu pour chacune d'entre elles. Le turc est généralement pourvu rapidement, mais il ne l'est pas toujours en premier, probablement parce que l'on considère des langues comme l'arabe ou le chinois plus importantes pour la politique et le commerce. La question est alors la suivante : comment et où trouver des indigènes fiables et compétents ?

## II. Italie : le relais mekhitariste

- 29 Le cas italien peut nous donner des pistes. Si les Arméniens jouent rôle privilégié dans l'étude du turc en Italie, c'est essentiellement pour deux raisons : leurs compétences dans une langue rare, d'abord, à un moment où se manifeste une demande de telles compétences ; leur enracinement dans la péninsule, autour d'institutions présentes de longue date, pôles d'un réseau reliant Italie et Empire ottoman. Le principal relais, ici, est la congrégation catholique des Mekhitaristes. Tous les enseignants de turc lui sont liés.
- 30 C'est au début du XVIII<sup>e</sup> siècle que la congrégation s'installe à Venise, sur l'île de *San Lazzaro*<sup>23</sup>. Saint-Lazare, où sont mis sur pied un monastère, une bibliothèque et une imprimerie, devient rapidement un centre religieux et intellectuel pour les Arméniens de l'Empire comme pour ceux de la diaspora (Zekiyan 1977, Aslanian 2017). À côté d'une intense activité de publication, d'édition et de traduction, le projet mekhitariste comporte également un volet pédagogique, qui vise à offrir aux jeunes Arméniens une éducation de qualité et à en faire des élites. La congrégation fonde pour cela de nombreuses écoles dans l'Empire ottoman et au-delà. Le collègue Moorat-Raphael, qui se trouve à Venise, est au centre de ce dispositif (Arslan 2004). Il naît de la fusion en 1870 de deux collèges créés dans les années trente, l'un à Padoue (1834) – transféré à Paris en 1846 – et l'autre à Venise (1836).
- 31 Au programme de ces établissements : des langues vivantes, beaucoup. Les élèves étudient l'arménien bien sûr, le français, l'italien, l'allemand, l'anglais, mais aussi le turc<sup>24</sup>. Cette présence du turc ottoman s'explique de plusieurs manières. En premier lieu, par le fait qu'avant 1915, l'immense majorité des élèves est originaire de l'Empire ottoman, en particulier d'Anatolie. Comme les prêtres, ils sont souvent turcophones. D'autre part, la connaissance de l'ottoman est indispensable pour faire carrière dans l'administration

impériale. La même explication vaut pour le français, langue de la diplomatie et des institutions internationales. On donne donc aux élèves la maîtrise des langues de l'Empire. Toutes ces compétences mises ensemble constituent un capital linguistique que les jeunes Arméniens formés à Saint-Lazare peuvent réinvestir tout au long de leurs carrières, souvent discontinuées.

- 32 Mais les qualifications fournies par les Mekhitaristes n'expliquent pas tout, pas plus que leurs réseaux. Dans le cas de Venise, la dimension locale joue également : la municipalité puis l'École de commerce font appel aux enseignants du lieu – et on verra par la suite comme le sur place est important. On aurait cependant tort de ne voir en Saint-Lazare qu'un simple vivier de turcophones (ce qu'elle est par ailleurs) : lors du rattachement de Venise à l'Italie, dans les années 1860, les Mekhitaristes participent en fait activement à la création de la chaire de langues orientales de la Commune – la première du pays pour ce qui est du turc – proposant un enseignant issu de leurs rangs à prix concurrentiels<sup>25</sup>. C'est que la congrégation joue sa survie, au moment où le nouvel État italien entreprend une politique de laïcisation offensive. Le turc est pour les Mekhitaristes une carte dans la négociation.
- 33 D'autres paramètres encore sont à prendre en considération, si l'on examine de plus près la trajectoire du répétiteur de Naples, diplômé de Saint-Lazare : quand il est recruté, Stefano Yazidjian a déjà un passé enseignant (il a travaillé dans les écoles italiennes de Trabzon, sa ville natale) ; il a également été traducteur au consulat d'Italie. Autrement dit, il convient de s'interroger aussi sur l'entrecroisement des réseaux scolaires et diplomatiques, ottomans et européens, et sur la professionnalisation et le cumul des fonctions.
- 34 Ceci posé, on peut esquisser deux séries de questions :
- Ce réseau mekhitariste fonctionne-t-il à plus petite échelle ? Saint-Lazare agit-il comme un centre de redistribution au niveau européen ?
  - À défaut, retrouve-t-on les mêmes ingrédients dans les mécanismes de recrutement des répétiteurs arméniens ailleurs en Europe ? À savoir : l'acquisition des compétences linguistiques ; l'implantation locale d'une diaspora arménienne, le rôle éventuel de ses institutions communautaires ; les circulations entre Europe et Empire.

### III. Comment des Arméniens peuvent-ils enseigner le turc ?

- 35 Les Mekhitaristes de Venise fournissent-ils des répétiteurs de turc ailleurs en Europe ? Les éléments dont je dispose ne permettent pas, à ce stade, de répondre à cette question. Mais on sait que des professeurs du collège Moorat-Raphael candidatent en Europe (à Paris, par exemple)<sup>26</sup>, et que les Mekhitaristes de Vienne procurent des enseignants à l'Académie orientale (Pfusterschmid-Hartenstein 2008 : 159) et à Trieste. En revanche, on retrouve, d'un pays à l'autre, des motifs communs dans le recrutement des répétiteurs.

#### Turcophonies

- 36 Comme en Italie, la double maîtrise du turc et des langues européennes rend possible l'embauche de ces Arméniens. Voyons donc comment s'effectue leur apprentissage, et arrêtons-nous un instant sur la turcophonie dans les milieux arméniens de l'Empire. Tous

nos répétiteurs, sans exception, en sont originaires<sup>27</sup>. Or, comme je l'ai dit plus haut, une grande partie des Arméniens ottomans sont turcophones (Kévorkian 1992 : 81). Ce degré de turcophonie est plus ou moins important selon les régions et les milieux sociaux, il varie aussi selon qu'on se trouve en ville ou à la campagne. À Constantinople, d'où proviennent environ la moitié des répétiteurs (qu'ils y soient nés ou qu'ils y aient vécu), la situation est intermédiaire : les Arméniens parlent l'arménien comme le turc (*Ibid.*). À Aintab (Gaziantep), où Manissadjian fait ses études, la population est majoritairement turcophone, même si les efforts d'arménisation tendent à un rééquilibrage (*Ibid.* : 32). À Kayseri : turcophonie totale. Quelle que soit leur langue maternelle – si tant est que cette expression ait un sens dans un contexte où le plurilinguisme est la norme – la plupart d'entre eux connaissent donc le turc d'expérience. La question se pose alors plutôt en termes d'usages : on s'exprime en turc dans certains contextes, avec certains interlocuteurs, pour certaines formules ou à certaines fins<sup>28</sup>.

- 37 Ces usages oraux, fugaces, sont par définition difficiles à cerner. Un type de source peut nous y aider : les écrits autobiographiques, qui en racontant un individu restituent les pratiques et les habitudes d'un univers (avec tout ce que ces textes à la première personne comportent de réécriture et de fiction). On ne dispose malheureusement pas de mémoires de répétiteur – les subalternes de l'orientalisme ont assez peu écrit, et certainement pas leur vie. Mais on peut utiliser, à titre de comparaison, les souvenirs d'individus au parcours proche, ayant circulé entre l'Empire et l'Europe. Les mémoires du médecin stambouliote Vahram Torkomian (1858-1942) représentent à cet égard une véritable mine. Originaire d'un milieu modeste (il est fils de barbier), il commence ses études dans la capitale, à l'école arménienne du quartier d'abord, puis à l'École impériale d'ingénieurs, avant d'aller faire sa médecine à Paris. Ses mémoires nous donnent une photographie de la vie arménienne à Üsküdar. Üsküdar : des *mahalle* arménissimes. On y voit de multiples situations où l'auteur, ses proches ou ses voisins sont amenés à utiliser le turc. Par exemple, lorsque Torkomian, ayant réussi ses examens, manifeste son désir d'aller à Paris, contre l'avis de sa mère :

Je réussirai, père ! », répondis-je. « Mais pourvu que je puisse aller à Paris apprendre la médecine ! ». « Cela aussi arrivera, grâce à Dieu », reprit mon père, [en ajoutant en turc] : « Ne t'occupe pas de ce que disent les autres, laisse dire. Tu iras aussi à Paris, inshallah ; pour l'instant fais passer avant tout ton travail d'ici ! (Torkomian 2007 : 194-195)

- 38 Mais si des Arméniens peuvent faire office de répétiteurs, c'est surtout parce que le turc est enseigné dans les écoles arméniennes. J'évoquais plus haut la formation linguistique offerte au collège mekhitariste de Venise, le constat vaut plus généralement pour les établissements arméniens de l'Empire, à un moment où les élites religieuses et laïques s'efforcent de développer l'éducation. Or, quand ils n'ont pas étudié chez les Mekhitaristes, les répétiteurs sont passés par ces écoles. Certains d'entre eux ont poursuivi dans les établissements d'élite récents, comme le collège Berberian à Istanbul ou le Central Turkey College d'Aintab, tenu par les missionnaires mais fréquenté par des Arméniens.
- 39 Torkomian, dans ses *Mémoires*, évoque à plusieurs reprises les professeurs de turc de son école d'Üsküdar. Une anecdote qu'il rapporte illustre bien l'importance accordée à cette langue par les parents arméniens qui souhaitent voir leurs enfants gravir l'échelle sociale. Le barbier se voit offrir la possibilité, par un *hodja* servant chez un de ses clients, de faire suivre des cours particuliers à ses enfants :

Au nombre des clients de mon père se trouvait un chef eunuque du sultan Aziz (haremaghasi), un Arabe au teint foncé, qui habitait non loin de Kuzguncuk, en un lieu-dit Paşa Iliman<sup>29</sup>. Cet Arabe avait une magnifique demeure en bord de mer ; il était entouré de toute une troupe de serviteurs avec leurs familles. Mon père allait là-bas tous les quinze jours pour couper les cheveux du chef eunuque, et aussi pour raser les serviteurs. En même temps que les serviteurs, ce chef eunuque arabe abritait chez lui un hodja enturbanné, pour qu'il leur apprenne à lire et à écrire en turc.

Une fois, par hasard, mon père eut l'occasion de parler de nous avec le hodja : celui-ci lui demande si nous prenons aussi des cours de turc et dit : « Sinon, ils n'ont qu'à venir ici et je leur en donnerai. » Mon père remercie le hodja avec joie et lui promet de nous amener auprès de lui pour qu'il nous donne des cours de turc. Le soir même mon père vint nous raconter ce fait et il nous ordonna de nous tenir prêts le samedi suivant pour l'accompagner à Paşa Iliman. Nous ne voulions pas y aller, donnant comme argument que nous avions déjà d'excellents cours de turc à l'école. « Cela ne fait rien », dit mon père, et il ajouta : « Vous apprendrez encore mieux. » Nous ne pûmes le convaincre ; nous partîmes donc avec lui pour la demeure du chef eunuque, et nous nous présentâmes au hodja enturbanné. Celui-ci nous fit d'abord écrire quelques lignes à tous les deux, puis, de sa belle écriture, il écrivit lui-même une page d'un texte et il nous ordonna d'en faire dix ou douze kalama (copies calligraphiées) correctes, reproduites à l'identique.

Pour ne pas contrecarrer la volonté de mon père, nous nous acquittâmes de ce pensum, mais à contrecœur. Mon frère le supportait avec plus de patience que moi, car il voulait devenir très instruit en turc, alors que moi je n'y trouvais aucun plaisir. Malgré cela, j'accompagnais mon frère deux fois par semaine ; nous allions à pied à Paşa Iliman pour montrer nos kalama au hodja, lequel appréciait la calligraphie de mon frère, mais pas la mienne.

Il noircissait une autre feuille de papier, nous la mettait en main, nous la prenions pour recommencer à en faire des kalama, et nous retournions chez nous, encore une fois à pied.

C'était pour nous une fatigue inutile et surtout une perte de temps, car nous n'apprenions rien, notre travail consistait seulement à faire de la copie. À l'école nous avions un turcologue consommé en la personne de Bédros Khodjassarian, érudit éminent : non seulement il enseignait bien la langue turque, mais il pimentait souvent ses cours en récitant des vers persans et turcs et en nous expliquant leur signification.

J'aimais particulièrement deux extraits de ces récitations, à tel point que je me les répétais continuellement et que je ne les ai pas encore oubliés à ce jour.

[...] Un mois durant nous allâmes chez le chef eunuque arabe pour recevoir les leçons du hodja, sans apprendre la moindre chose ; mais ensuite ce fut la fin de nos longues marches depuis Uskudar jusqu'à Paşa Iliman, parce que le chef eunuque, par chance pour nous, changea de résidence et se transporta sur le Haut-Bosphore : nous fûmes alors libérés de la corvée des kalama du hodja, qui étaient évidemment une perte de temps, comme je l'ai expliqué plus haut. Je n'avais pas du tout envie de bien apprendre le turc, mais mon frère, lui, l'étudia à fond ; il l'écrivait parfaitement (*Ibid.* : 107-109).<sup>30</sup>

- 40 Cette anecdote illustre deux choses : d'une part, en contrepoint, la qualité de la formation – une formation classique – reçue dans toute une catégorie d'établissements arméniens ; d'autre part, le contraste entre les deux frères montre bien que le rapport à la langue est aussi un rapport personnel, pouvant varier radicalement au sein d'une même famille, chez les individus les plus proches. Ainsi, à partir de conditions d'apprentissage identiques, chacun peut décider de miser ou non sur le turc dans une perspective professionnelle. Le frère de Vahram Torkomian fera d'ailleurs carrière dans l'administration ottomane<sup>31</sup>.

- 41 Plusieurs répétiteurs ont déjà enseigné le turc, dans l'Empire ou en Europe, généralement dans des établissements arméniens, avant d'être recrutés. On a vu que c'était le cas de Yazidjian à Naples ; Jean Saghirian est quant à lui professeur au collège arménien de Paris. Un an après avoir obtenu son diplôme de bachelier ottoman et bardé de prix, Devlet Kévorkian est chargé de cours de turc au collège Berberian, à Constantinople. Il met en avant cette expérience dans la lettre de candidature qu'il adresse au directeur de l'École des langues orientales en janvier 1915 :

Je suis Arménien, âgé de 28 ans, ancien professeur d'arménien et de turc au collège Berbérien de Constantinople, et actuellement étudiant à la Faculté des sciences de Paris, en vue de faire ma licence.

Précédemment je gagnais ma vie en donnant des leçons particulières de turc à des élèves français et arméniens qui sont en ce moment partis à la guerre.

J'ose vous affirmer que je me sens capable de remplir d'une façon irréprochable l'emploi que je sollicite. Non seulement je parle et j'écris couramment le turc, mais encore je l'ai étudié profondément en vue d'enseigner, et tous mes élèves, tant à Constantinople qu'ici, ont profité en peu de temps de ma méthode pratique et directe.<sup>32</sup>

- 42 Professeur de turc et d'arménien, professeur de turc pour Arméniens : on le voit, enseigner l'un n'empêche en rien d'enseigner l'autre. Devlet Kévorkian n'est d'ailleurs pas le seul à pratiquer ces duos : Yazidjian fait de même à Trabzon, des décennies avant lui. Une fois à l'*Orientale*, il cherchera à plusieurs reprises à y enseigner l'arménien, en sus du turc – sans succès. En France, en revanche, l'administration des Langues orientales n'hésite pas à piocher chez les turcisants pour dépanner les professeurs d'arménien en manque de répétiteur : il semblerait que Saghirian ait brièvement assisté le professeur Dulaurier dans ses premières années ; Kévorkian est « mis à disposition de l'arménien », à partir de février 1919, à raison de quatre heures par semaine (Labrousse 1995 : 121). La même idée vient à Georges Dumézil vingt ans plus tard, comme nous l'apprend, étonnée, la notice biographique qui lui est consacrée dans le volume du cent-cinquantième de l'École des langues orientales :

C'est peut-être mû par le même esprit d'ouverture (autant que par souci d'économie) que Dumézil proposera en 1939 que Terossian soit recruté comme répétiteur... de turc ! et qu'il puisse assurer dans le même temps quelques heures d'arménien.

Mais en 1939, à chacun sa langue :

Cette initiative « transversale » ne sera pas jugée opportune par l'administration, même si elle n'est pas totalement inédite (*Ibid.*: 119).

- 43 De telles combinaisons semblent en effet moins incongrues fin XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup>. Certains répétiteurs ne s'en tiennent d'ailleurs pas aux langues : Mihran Kalpakdjian a fait des études de pharmacie et il « connaît la chimie » ; Kévorkian a aussi été professeur de sciences au collège Berberian puis au séminaire du couvent arménien du catholicos de Sis (Kozan), en Cilicie ; Manissadjian, venu étudier les sciences naturelles à Berlin, deviendra professeur de botanique à l'Anatolian College de Merzifon.
- 44 Tous trois sont recrutés alors qu'ils sont étudiants (de science, donc), à Paris et à Berlin<sup>33</sup>. L'enseignement du turc constitue pour eux une source de revenus, servant à vivre en Europe, parfois à financer des études. Kévorkian candidate ainsi au poste de répétiteur lorsque la bourse que lui a octroyée le gouvernement ottoman est finie, et après avoir vécu de cours particuliers. En ce sens, les fonctions de répétiteur ne sont que le prolongement, dans un cadre institutionnel, des cours particuliers, *ripetizioni* et autres *Privatstuden*. Kévorkian est d'ailleurs loin d'être le seul Arménien à proposer ses services

aux locaux. À Turin, à peu près au même moment, Enrico Catella, employé de la Fiat qui s'est lancé en solitaire dans l'apprentissage du turc – Turin n'offre rien en la matière – est « guidé par un Arménien (de Constantinople), étudiant ingénieur à l'École polytechnique de Turin »<sup>34</sup>, qu'il sollicite pour ce qu'on pourrait qualifier de « tandem » avant l'heure.

- 45 On peut alors esquisser deux profils de répétiteurs : les professeurs, d'un côté, qui s'essayaient à un nouveau public ; les étudiants, de l'autre, pour qui le lectorat est un appoint. Leur point commun : ils ont tous déjà fait un usage professionnel du turc. Celui-ci ne se cantonne pas à l'enseignement : Mihran Kalpakdjian a été directeur d'école, à Constantinople et dans le vilayet de Van ; Ohannès Saghirian a travaillé dans l'administration ottomane. L'hétérogénéité des parcours et le cumul des fonctions sont en effet le lot de tous les répétiteurs. Ils sont d'ailleurs recrutés à un âge relativement élevé, aux alentours de la trentaine. Et une fois en place, ils sont souvent amenés à effectuer des tâches requérant la connaissance de la langue mais ayant fort peu à avoir avec l'enseignement, comme la traduction de pièces administratives ou juridiques.
- 46 Le turc représente donc une ressource professionnelle, en Europe comme dans l'Empire, sans être nécessairement une carrière (pour certains, le passage par les Écoles de langues n'est qu'une étape). L'examen des candidatures malheureuses le confirme : Boghos Rousdjikian, qui a dû quitter l'Empire « par suite des événements tristes » de 1896, met en avant « l'expérience qu'il a acquise pendant les dix années passées » comme « employé au Bureau des Nationalités du Ministère des Affaires étrangères » et « en qualité de traducteur, au service de l'Administration centrale de la Dette publique Ottomane [...] » pour justifier de sa maîtrise du turc et « demander une place de maître répétiteur, pour la langue turque, dans l'École des Langues Orientales »<sup>35</sup>.
- 47 Ce parcours n'a rien de bien singulier : de nombreux Arméniens travaillaient pour l'administration ottomane (Findley 1989 : 95-96). On les trouve notamment dans le domaine de la traduction et de l'interprétariat, où ils viennent remplacer les Phanariotes, dont le pouvoir ottoman se défie depuis la révolution grecque<sup>36</sup> (Balci 2006). À partir des années 1830, et surtout des années 1850, les Arméniens sont ainsi les non-musulmans les plus représentés aux Affaires étrangères – c'est-à-dire : au cœur de l'État – ainsi qu'aux Bureaux de correspondance étrangère dont se dotent progressivement les différents ministères (Gürpınar 2014 : 114-115). Ce qui vaut pour l'administration centrale vaut également dans les provinces (Krikorian 1977) et dans les instances internationales. Avec ces compétences linguistiques, c'est toute la gamme des nouveaux métiers de la bureaucratie qui s'ouvre à eux. La concordance chronologique de ces mutations avec l'accès des Arméniens aux écoles de langues orientales est manifeste : c'est qu'ils investissent en Europe des institutions formant à la traduction et l'interprétariat, lieux d'études pratiques avant que d'être des lieux de science.
- 48 Quant aux langues européennes, leur connaissance est fonction de leur statut dans l'Empire. Le français, qui s'impose progressivement, fait généralement partie du cursus des établissements arméniens, souvent dès le primaire. Rien d'étonnant, donc, à ce que tous nos répétiteurs le maîtrisent, de Vienne à Berlin et de Naples à Saint-Petersbourg. À Venise, dans les années 1870, les premiers enseignants de turc font d'ailleurs cours en français. L'italien, s'il a perdu la place centrale qu'il occupait autrefois en Méditerranée, continue de résonner dans l'Empire. Il y est aussi enseigné dans un certain nombre d'écoles arméniennes. Ceci dit, l'apprentissage des langues européennes ne passe pas toujours pour ces Ottomans par la voie scolaire. Les configurations familiales peuvent aussi jouer : la mère de Manissadjian est d'origine allemande, ce qui explique qu'il

connaisse la langue, mais aussi qu'il choisisse Berlin pour ses études. Quant aux Mekhitaristes de Vienne, ils ont tout le loisir d'apprendre l'allemand lors de leur formation dans la capitale autrichienne. Tous les répétiteurs partagent d'ailleurs cette caractéristique : ils ont déjà vécu dans le pays où ils sont amenés à exercer.

## Sur place

- 49 Un critère est en effet déterminant : le fait, pour les aspirants répétiteurs, d'être sur place. Tous ceux dont on connaît les parcours répondent à ce critère. C'est ce qui explique que les Viennois, comme plus tard les Vénitiens, aillent frapper à la porte des Mekhitaristes de la ville quand ils cherchent un professeur de conversation. C'est ce qui explique aussi qu'on choisisse Saghirian, installé à Paris, ou Manissadjian, qui fait ses études dans l'université qui le recrute. En 1888, Mihran Kalpakdjian, « fixé depuis quelques temps à Paris », est préféré à Anton Tinghir en grande partie pour cette raison (ce dernier prétendait en plus que l'École lui rembourse ses frais de voyage depuis Istanbul...)<sup>37</sup>. Les établissements reçoivent d'ailleurs des instructions en ce sens : pour la première fournée, le ministère de l'Instruction publique recommande à l'administrateur des Langues orientales de « trouver autant que possible en France les sujets aptes à remplir ces fonctions » (Pino 1995 : 289)<sup>38</sup>.
- 50 Les motivations de cette préférence locale sont, clairement, d'ordre économique, pour des établissements qui doivent composer avec des budgets serrés (c'est d'ailleurs pour cela que tous les postes de répétiteurs ne sont pas immédiatement pourvus ; qu'on choisit parfois des nationaux en attendant les indigènes, comme à Berlin). Mais il y a indéniablement une dimension pratique dans cette démarche. Il est en effet plus facile de trouver des individus aux alentours, en prenant appui sur les structures communautaires, lorsqu'elles existent. Cela permet également d'accélérer les procédures de recrutement, en répondant aux deux exigences qui le guident : « l'instruction et la moralité » (cité dans Messaoudi 2015 : 417). En optant pour un indigène local, les professeurs peuvent directement s'assurer de ses compétences.
- 51 Les dossiers d'archives ne nous donnent qu'assez peu d'éléments sur les modalités de recrutement, mais il semble qu'une dimension assez informelle ait prévalu. Lorsqu'un poste est vacant, la direction de l'École choisit en concertation avec le professeur de turc parmi les candidatures reçues. À la différence de l'arabe ou du chinois, il n'y a pas pour le turc de filière de recrutement. Pour l'arabe, l'École a recours à la Mission égyptienne à Paris jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, avant que la montée en force de l'École d'Alger ne l'amène à préférer des élèves issus de la medersa de Tlemcen (Messaoudi 2015 : 416-417). Pour le chinois, elle va directement chercher à la Légation de Chine, avec laquelle un accord est passé (Galy 1995 : 295-298). Dans les deux cas, les filières s'adossent aux organisations diplomatiques et le marché mis en place permet de sélectionner des individus éduqués, formés dans les meilleures institutions de leur pays.
- 52 Le recours aux réseaux diplomatiques permet en outre d'exercer un contrôle sur les individus. L'École a en effet été échaudée par le recrutement, via des canaux religieux douteux, d'un des premiers répétiteurs chinois, voleur, séducteur et bigame, et de son prédécesseur au savoir suspect. Les professeurs sont donc tenus d'éviter les électrons libres : c'est pour cela qu'Abdel Kerim Tahir, ancien professeur de turc des écoles gouvernementales du Caire qui postule de son propre chef, n'obtient ni le poste d'arabe ni le poste de turc en 1888<sup>39</sup>. Le réseau diplomatique français à l'étranger est également mis



à contribution. La candidature d'Anton Tinghir, pourtant soutenue par le patriarche arménien catholique, est repoussée après enquête de l'ambassadeur car Tinghir apparaît comme l'« un de ces individus dont l'existence est problématique et sur lesquels on est embarrassé de donner le moindre renseignement précis »<sup>40</sup>. Les candidats qui sont sur place peuvent faire l'objet de contrôles plus rapides.

- 53 D'où l'importance de la présence d'une diaspora – environ 1 500 individus à Paris à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>41</sup> (Kunth 2007) – avec ses turcophones, ses organisations communautaires (notamment éducatives) et ses allers retours entre Europe et Empire. Ce facteur est certainement bien plus important que le facteur confessionnel. On peut en effet légitimement se demander si ces Arméniens sont choisis *de préférence* à des Turcs musulmans parce qu'ils sont chrétiens, comme cela a pu être le cas par le passé<sup>42</sup>. Ou s'il y a là perpétuation d'une tradition pluriséculaire, celle des « Arméniens du roi » (Ter Minassian 1997) – mais ils ne l'étaient dans l'immense majorité des cas que de nom<sup>43</sup>. « Arménien » valait alors un peu pour « interprète ». On ne trouve aucune mention explicite d'une telle préférence. Serait-elle évidente au point d'être tacite ?
- 54 C'est ici que la comparaison avec les choix effectués dans les autres langues peut être éclairante. À Paris, le premier répétiteur de chinois arrive certes via un réseau catholique – et lequel... – mais on ne s'embarrasse plus ensuite de répétiteurs catholiques. Surtout, pour l'arabe, on n'hésite pas à recourir à des répétiteurs musulmans dès les années 1870. Mieux : l'École des langues orientales *veut* des savants musulmans, s'inscrivant en cela dans la politique pro-musulmane de la France, motivée par sa politique coloniale en Méditerranée (Messaoudi 2015 : 416-417). On comprend dès lors difficilement pourquoi cela ne s'appliquerait pas à l'autre langue de l'orientalisme arabo-musulman qu'est le turc. Et ce même si la politique menée au Levant n'est pas celle menée aux colonies. Plusieurs non-chrétiens candidatent d'ailleurs au poste de répétiteur (j'ai donné l'exemple malheureux d'Abdel Kerim Tahir [Taher], je parlerai plus tard d'Ahmed Rıza), signe que la place n'est pas perçue comme réservée aux chrétiens. C'est qu'avant qu'un tel choix ne devienne un impératif idéologique – mais national, plus que confessionnel – le recrutement des Arméniens trouve ses raisons dans un équilibre où l'origine confessionnelle compose avec les compétences, le parcours, la présence et parfois les réseaux. Comme l'écrit Flaubert quelques décennies auparavant lors d'un voyage au long cours, lorsqu'il rencontre en Égypte un prêtre d'Abyssinie : « Quant au lien chrétien, il me paraît nul ; le vrai lien est dans la langue ; cet homme-là est bien plus le frère des musulmans que le mien » (Flaubert 2006 : 183).

## IV. Les petites mains de la turcologie

### Des auteurs de méthodes

- 55 Les répétiteurs sont d'abord recrutés pour enseigner. Mais à côté des cours, ils ont aussi des activités savantes – et c'est ici la question de leur contribution à la turcologie qu'il faut envisager. Plusieurs d'entre eux publient des ouvrages, grammaires ou manuels de langue, seuls ou à quatre mains.
- 56 À Vienne, Samuel Catergian fait paraître un guide de conversation (turc-français-allemand), aux presses mekhitaristes (Catergian 1855). Il avait été précédé en cela par son coreligionnaire de Paris, Ambroise Calfa, professeur au collège Moorat, « initié [...] au mécanisme et au génie de la langue turque [qu'il] parl[e] d'enfance, et de la langue



française qui [lui] est familière depuis de longues années » (Calfa 1854 : VI). Son *Guide de la conversation* s'adresse à ceux qui partent, militaires et voyageurs. On est alors en pleine guerre de Crimée : le conflit voit fleurir lexiques et grammaires portatifs en tout genre (Szurek 2014b : 54-57), et les professeurs arméniens mettent leur savoir et leurs presses au service de ce mouvement.

- 57 Manissadjian, déjà loin de Berlin, compose un manuel d'ottoman à partir du « matériel didactique » qu'il utilisait dans ses cours, à destination des étudiants du *Seminar* et plus généralement des débutants en turc (Manissadjian 1893 : VII)<sup>44</sup>. Ce manuel devient l'ouvrage de référence pour les cours du SOS. Une référence telle qu'on l'utilise encore aujourd'hui – le professeur Neumann nous faisait remarquer, lors de l'atelier préparatoire au présent numéro, qu'il en avait commandé une batterie pour ses étudiants à Munich.
- 58 Plus tard, ces publications prennent plus souvent la forme d'une co-écriture. Stefano Yazidjian ou Stepan Tertsakian publient ainsi des rudiments de grammaire et de conversation avec leurs supérieurs<sup>45</sup> (Bonelli ; Iasigian, 1910 ; Stumme ; Tertsakian 1916). Un quatre mains qui s'explique par la nouvelle division du travail entre professeurs et répétiteurs, où ces derniers sont considérés comme des assistants, et non comme des savants à part entière. On prend moins volontiers la plume quand on est à Paris – sans qu'on sache si l'existence d'ouvrages bien faits explique un tel silence, ou si Barbier de Meynard la garde jalousement.
- 59 Ces ouvrages sont d'abord destinés aux salles de classe. Certains d'entre eux sont d'ailleurs publiés dans les collections universitaires (ainsi celui de Manissadjian) ou dans les séries de vulgarisation d'éditeurs grand public, comme Hoepli à Milan (les livres s'adressent aussi aux autodidactes). C'est un autre aspect de la structuration de l'enseignement en langues orientales : les établissements qui se mettent en place ont besoin d'outils, et plus spécifiquement d'outils écrits dans la langue nationale, à un moment où l'enseignement supérieur se nationalise. Mais cette production est inséparable de la production du même ordre qui paraît dans l'Empire ottoman pour répondre aux besoins grandissants de l'instruction. V. H. Hagopian, collègue de Manissadjian à l'Anatolian College de Merzifon, où il enseigne l'ottoman et le persan, publie ainsi une méthode d'ottoman pour anglophones en 1907 (Hagopian 1907)<sup>46</sup>. On pourrait multiplier les exemples.
- 60 On aurait pourtant tort de ne voir dans cette production qu'une production didactique, avec ce que cela implique de hiérarchie dans l'ordre du savoir. Avec ces ouvrages, on est en effet à l'intersection du didactique et du savant. Les principaux intéressés le disent d'ailleurs eux-mêmes. Luigi Bonelli et Stefano Yazidjian expliquent en préface du *Turco parlato* qu'ils
- espèrent aussi que les turcologues pourront trouver dans le présent travail une certaine quantité de matière lexicale et phraséologique jusqu'alors inconnue aux lexicographes indigènes et européens, souvent plus prompts à recueillir et à montrer les vocables pérégrins du style littéraire et officiel que les richesses effectives, incontestables de la langue vivante parlée (Bonelli et Iasigian, 1910 : VII)
- 47.
- 61 Ce reproche adressé aux turcologues a quelque chose d'injuste formulé en 1910. L'étude de la langue parlée, à laquelle contribuent les répétiteurs, connaît en effet un essor considérable au tournant du siècle, là où par le passé les orientalistes s'intéressaient surtout à la langue des chroniques et des poètes, et donc à l'ottoman comme au persan. Non que la langue orale n'ait jamais fait l'objet de descriptions auparavant – cela a été

fait, y compris par des Ottomans arméniens (Hindoğlu, 1829) – mais l’oral acquiert en cette fin de siècle une dignité savante. La *Grammaire* de Jean Deny est l’aboutissement de ce mouvement (Deny 1921).

- 62 C’est là un mouvement plus général, qui parcourt l’orientalisme savant dans son ensemble. Le développement de l’ethnographie et de la linguistique y est pour quelque chose : les orientalistes s’intéressent désormais à la culture vivante et aux dialectes. Qu’on songe aux travaux de Marcel Cohen sur le parler arabe des juifs d’Alger (Cohen 1912). L’objet du présent article n’est bien sûr pas de discuter la porosité (ou son absence) entre orientalisme et sciences sociales naissantes, mais on assiste là à une mutation commune, rendue possible par un travail de terrain. Et si l’intérêt pour les langues parlées par les Orientaux est aussi lié aux besoins suscités par la colonisation et par les échanges, on ne saurait le réduire à ces visées pratiques.
- 63 Mais ces changements d’équilibre sont aussi liés à l’objet même, la langue turque, qui connaît de grandes transformations et fait l’objet d’intenses débats (Vatin 1988; Szurek 2013). Ces derniers portent notamment sur la simplification de la langue écrite, et son corollaire, sa « turquification », soit l’émondage de ses éléments persans et arabes : cela passe par un rapprochement de la langue écrite et de la langue parlée (parlée à Istanbul, par la bourgeoisie urbaine). Si les répétiteurs ne prennent pas position dans ces débats – aucun d’entre ne semble s’être exprimé sur le sujet – ils sont en revanche partie prenante de l’étude de cette langue qui change et de sa formalisation. En ce sens ils concourent eux aussi à la fixation de la turcologie qui se fait alors une place dans les études orientales.
- 64 Leurs textes sont en effet pris dans une chaîne de références. Les répétiteurs mentionnent en bibliographie les orientalistes, qui les mentionnent en retour : Luigi Bonelli et Stefano Yazidjian citent Manissadjian, qui cite l’orientaliste allemand Wahrmund, à côté de Cevdet et Fuad pacha ou de Mihran Apigian, tous sont cités par Jean Deny (Bonelli-Jasigian 1910 ; Manissadjian 1893 : VII ; Deny 1920 : XV, XXVII, XXIX, XXX). On le voit, ces travaux d’Ottomans publiés en Europe voisinent avec ceux des savants européens et ottomans. À cet égard, il convient d’aplanir l’espace des références : bien plus que des blocs de productions distincts (Europe/Empire), entre lesquels circuleraient des produits et qui s’emprunteraient mutuellement, on a plutôt affaire à un corpus commun de grammaires et de dictionnaires, produits par les acteurs dans l’un ou l’autre contexte – ce qui ne signifie pas que les contextes de productions sont identiques ni placés à égalité.
- 65 Dans l’Empire, les travaux sur la langue sont publiés par des Turcs musulmans, mais aussi des Albanais, des Levantins, des Grecs, des Juifs... (Strauss 2009). Et c’est précisément ce que j’entends pointer ici : dans ce tissu, il n’y a pas d’exclusive arménienne. S’il est une spécificité des Arméniens, elle réside plutôt dans leur surreprésentation, d’abord dans les métiers du livre. Dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l’immense majorité des imprimeurs et des éditeurs de la capitale sont des Arméniens ottomans. De même les typographes, les graveurs. Presque toutes les enseignes de la Babı Ali Caddesi – c’est la rue des librairies – portent des noms arméniens. Cette prépondérance fait écho à celle, rappelée précédemment, dans l’interprétariat et la bureaucratie. Or, travailler dans le livre, y compris dans ses aspects plus techniques et plus commerciaux, c’est être au cœur de l’activité intellectuelle (Türesay 2008).

## La turcologie en coulisses

- 66 Le bilan est certes un peu maigre : quatre ou cinq titres, pour une dizaine de répétiteurs, souvent en co-écriture, sur une cinquantaine d'années... (encore que toutes les « grammaires en préparation » et autres travaux annoncés dans les dossiers de candidature des impétrants laissent imaginer un continent de travaux). Mais cette apparente sobriété ne doit pas tromper. La contribution des répétiteurs ne se limite pas à ce qu'ils publient, loin de là. Ces résultats masquent toute une activité de l'ombre, restée (ou rendue) invisible, qu'on peut cerner au détour d'un remerciement.
- 67 Tout le problème est alors de savoir comment repérer les formes et les fruits de ces activités. La tâche est d'autant moins aisée que la collaboration avec les orientalistes, qui se faisait au quotidien, a laissé peu de traces écrites dans leurs archives. La production scientifique elle-même peut constituer une source pour retracer cette coopération. En tamisant les paratextes, parfois le contenu même des travaux, il est possible de glaner des informations sur le rôle des répétiteurs, signalé selon la plus ou moins grande élégance des auteurs. Ces recherches laissent à penser que leur contribution a été bien plus importante que ne l'indiquent les bibliographies sur la turcologie.
- 68 En préface de leurs grammaires, Luigi Bonelli et Henry Jehlitschka (Vienne) remercient leurs répétiteurs respectifs, l'un pour « l'assistance obligeante qu'il lui a prêtée, surtout dans le choix des exemples illustratifs »<sup>48</sup>, l'autre pour « lui avoir communiqué de nombreux dictons et proverbes authentiques (« *echt* ») en turc, comme pour la réalisation de la calligraphie des épreuves »<sup>49</sup> (Bonelli 1899 : VI ; Jehlitschka 1895 : V). On voit ici s'esquisser deux formes possibles de collaboration. D'abord, les répétiteurs fournissent la matière première des travaux. Parce qu'ils connaissent les manières de dire, les proverbes, les bons mots parfois, les nuances sociales ou régionales de la langue, ils font office d'informateurs, pour des orientalistes qui, pris par les cours et l'intendance académique, ne peuvent plus nécessairement se rendre dans l'Empire.
- 69 À cet égard, il n'est probablement pas anodin que Luigi Bonelli ait écrit à plusieurs reprises sur le dialecte turc de Trabzon, d'où était originaire son répétiteur (Bonelli 1902a, 1902b). Les deux hommes collaborent en effet étroitement. Un an après être rentré de son séjour d'études à Istanbul, le savant italien écrivait déjà à l'un de ses maîtres :
- Les longs et délicieux conciliabules en turc avec mon assistant me donnent en continu l'occasion de compléter mes connaissances sur la langue turque parlée, qui est celle qu'on connaît le moins, puisqu'on ne peut pas l'apprendre dans les livres<sup>50</sup>.
- 70 À Naples, le jeune professeur poursuit donc par d'autres moyens l'analyse, entamée à Istanbul, de l'écart entre « la langue turque parlée » et la langue des livres. En maintes occasions, écrites et orales, l'orientaliste remercie son assistant, dont l'apport est présenté comme essentiel à ses travaux. Ainsi lors du Congrès international des orientalistes de Rome, à propos d'un travail sur les « itérations dans le turc vulgaire » :
- Je dois de nombreuses informations, que je communique ici, à la courtoisie de M. Stefano Jasigian, répétiteur de turc dans ce R. Istituto Oriental, auquel j'adresse bien volontiers mes plus vifs remerciements<sup>51</sup> (Bonelli 1899 : 181).
- 71 L'apport des répétiteurs est donc d'abord idiomatique – c'est l'« *echt* » de Jehlitschka.
- 72 Les répétiteurs fournissent ensuite une aide technique, sinon artistique : en s'occupant des épreuves, Garabed Couyoumdjian fait office de scribe. Cette utilisation des répétiteurs pour des services de plume semble avoir été monnaie courante chez les orientalistes. À

Paris, le sinologue d'Hervey confie à son répétiteur la calligraphie de son *Recueil de textes faciles et gradués en chinois moderne*. Il explique les fonctions de ce dernier en préface :

J'étais particulièrement frappé chaque jour de l'énorme différence qui existe entre les formes elliptiques du style ancien et les pléonasmes forcés de la langue pratique [...]. Cela m'a donné l'idée de mettre à profit l'assistance d'un jeune Chinois, employé par moi comme répétiteur indigène, pour lui faire écrire un assez grand nombre de phrases renfermant presque tous les éléments de la conversation usuelle (Pino 1995 : cité p. 276).

- 73 On retrouve dans l'explicitation de cette démarche les mêmes principes que pour le turc : l'écart entre langue écrite et langue parlée, qui requiert les services d'un natif ; le service calligraphique. Les répétiteurs de turc peuvent également être mis à contribution pour des travaux de transcription. On apprend dans un rapport de Schefer que ce dernier a confié à Ohannès Saghirian la copie d'un manuscrit en persan destiné à l'impression<sup>52</sup>.
- 74 Il arrive aussi que des répétiteurs s'attèlent à des travaux plus amples. Ohannès Saghirian se voit ainsi confier la révision du *Dictionnaire français-turc* du drogman et orientaliste Nassif Malouf par l'éditeur Maisonneuve en vue d'une nouvelle publication (Malouf 1881). Le prolifique drogman de Smyrne est mort quelques années auparavant, la langue a beaucoup changé, le marché s'est ouvert et le texte a besoin d'une mise à jour. Or, bien loin d'être une simple révision, le travail de Saghirian est une véritable recomposition, qui fait presque du répétiteur le co-auteur du livre. Ceci étant dit, il obtient ce travail par l'entremise de Barbier de Meynard, qui le recommande à l'éditeur et qui en sanctionne en dernier ressort la qualité en publiant un compte rendu (élogieux) dans le *Journal asiatique*. C'est dire la faible marge de manœuvre dont disposent les répétiteurs dans leur production savante.
- 75 La collaboration des répétiteurs peut prendre d'autres formes, comme le catalogage des manuscrits et volumes conservés par les bibliothèques de leur établissement d'exercice. Ohannès Saghirian est mobilisé pendant trois ans (1884-87), avec son collègue arabisant Hassan Géral, pour inventorier les ouvrages arabes, turcs et arméniens de l'École des langues orientales. Le travail est colossal : à eux deux, ils cataloguent plus de deux mille volumes, venus enrichir à cette période les fonds de la bibliothèque, et comme le souligne l'administrateur de l'École, « ce travail très minutieux exige beaucoup de temps ; car les titres des livres orientaux ne fournissent presque jamais d'indication sur le contenu des ouvrages, et les noms des auteurs sont perdus au milieu de la préface qu'il faut lire en entier »<sup>53</sup>. Cette collaboration n'a guère laissé de trace dans les catalogues de la BIULO : on ne la découvre qu'à travers la demande d'indemnité adressée au ministère par l'administrateur, qui tient à rémunérer leur labeur (l'indemnité est de 5000 francs).
- 76 On entrevoit ici un travail immense, aux différentes étapes de la production scientifique : catalogage, copie, recherche, rédaction, corrections, publication et sous différents formats, méthodes, ouvrages et articles. Mais ce travail demeure un travail d'assistant, et les répétiteurs restent en marge du champ académique. Ils n'écrivent pas en première personne pour les revues savantes. Ils sont d'ailleurs absents des institutions orientalistes, journaux, sociétés et congrès. Les quelques exceptions semblent plutôt confirmer la règle : Stefano Yazidjian est membre de la *Società asiatica italiana* à partir de sa nomination à l'Oriente – ce qui suggère qu'il se considère comme un orientaliste – mais il interrompt son adhésion lorsque Bonelli obtient la chaire de turc ; Garabet Sevadjan est reçu à la Société asiatique, mais l'année de son départ<sup>54</sup>. De même, ils s'en tiennent strictement à leurs domaines de compétence : ils n'écrivent pas sur l'origine des

Turcs, sur leurs coutumes et sur leurs rituels ; ils ne s'aventurent pas en territoire philologique. Leur production est purement linguistique.

## V. Des lecteurs de turc turcs : vers une nationalisation des répétiteurs

- 77 Le mécanisme s'enraye au tournant du siècle – revenons-en au « fâcheux ». La notion d'« indigène » se recroqueville : on veut désormais de « vrais » Turcs pour enseigner le turc. Il s'agit là d'un phénomène progressif, qui s'étale sur le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle, et dont le rythme est fonction à la fois des individus, des institutions, de l'évolution des milieux universitaires dans les différents États, des rapports bilatéraux entre les États en question et l'Empire ottoman, de la situation géopolitique enfin.
- 78 En France, le basculement se joue aux alentours de 1908. Jean Deny, qui vient d'obtenir la chaire de turc à l'École des langues orientales, a besoin de trouver un répétiteur pour remplacer Garabet Sevadjian. L'administrateur de l'École lui ayant laissé carte blanche, il part faire son marché à Constantinople, à l'été 1909. Sa cible : les étudiants ottomans musulmans, pris dans le groupe des « plus de 100 étudiants turcs de l'enseignement supérieur [qui] ont été choisis au concours pour être envoyés par leur gouvernement en France. »<sup>55</sup>. Son choix s'arrête « sur un jeune homme de 23 ans, Chefik Safi, qui [lui] a été recommandé à Constantinople. Il est diplômé du Lycée de Galata Séraï et du Mekteb-i-Mülkiye et offre l'avantage d'habiter à Paris » (fig. 2).



Fig. 2. La classe de turc et de persan de l'École des langues orientales vivantes (Paris, 1910). Chéfik Safy est à la deuxième place en partant de la gauche, Jean Deny à la deuxième en partant de la droite. Fonds Jean Deny, EHESS.

- 79 Deux critères apparaissent essentiels dans ce recrutement. Le sur place, comme pour les Arméniens – à ceci près qu'on voit s'esquisser un recrutement formalisé, prenant appui sur la diplomatie universitaire franco-ottomane. Jean Deny se réserve d'ailleurs le droit de changer de lecteur à l'issue de sa première année, en puisant dans cette manne étudiante, car il croit « possible [de trouver] notamment des Répétiteurs distingués parmi les étudiants turcs qui seront désignés pour suivre les cours à l'École Normale Supérieure »<sup>56</sup>. Un autre critère est en effet crucial, nouveau celui-là : la formation, l'appartenance aux grandes écoles. Françaises ou ottomanes, l'essentiel étant d'en être, à

un moment où le titre de normalien commence à devenir un sésame d'entrée en orientalisme. La solidarité d'école joue d'ailleurs dans le recrutement ultérieur : Niazi Tevfik (1883-?), qui succède à Chéfik, est issu comme lui de l'École d'administration (*Mekteb-i Mülkiye*), et c'est ce dernier qui glisse le nom de son camarade à Jean Deny<sup>57</sup>. On se gardera de généraliser, sur de si petits effectifs, mais cette évolution paraît s'inscrire dans une logique d'universitarisation du recrutement des professeurs à l'École des langues orientales, qui remplacent progressivement les anciens drogmans (Szurek 2014 : 332-333).

- 80 Par-delà ces mutations, le profil des répétiteurs musulmans turcophones présente des points communs avec celui de leurs prédécesseurs arméniens. Comme eux, ils sont choisis parmi les étudiants installés en Europe (le lecteur de Leipzig, Halil Fikret, fait ses études en Allemagne avec une bourse du gouvernement ottoman par exemple) : le passage des professeurs aux étudiants semble en cela se confirmer. Comme eux, ils ont exercé d'autres métiers avant de devenir répétiteurs, dans l'administration notamment, débouché attendu de la *Mülkiye*. Chéfik Safy a été employé au « bureau des Référendaires » (*Amedi Odası*) de la Sublime Porte. Niazi Tevfik, quant à lui, a été juge d'instruction, substitut du procureur et secrétaire de la commission de chemin de fer du Hedjaz pendant trois ans, lors de son stage auprès du gouverneur général d'Ankara. Il a également été *kaimakam* (préfet de district) dans la région, avant d'être recruté au secrétariat général du grand vizir dans la capitale. Or, dans le même temps, il était aussi professeur de turc à l'école arménienne catholique d'Ankara (et tant qu'il y était, professeur d'histoire et de littérature à l'école ottomane locale)<sup>58</sup>. Des parcours sinueux et un cumul partagés, donc, motivés en grande partie par les faibles rémunérations de l'administration ottomane (Findley 1989 : 293-333).
- 81 La chronologie de ces remplacements varie selon les pays. Le phénomène est un peu plus précoce en Allemagne et en Autriche, où l'on emploie des répétiteurs musulmans dès le milieu des années 1890. L'Akademie de Vienne engage Ahmed Sa'adeddin en 1894 (jusqu'en 1918)<sup>59</sup>, également chargé de l'arabe (Rathkolb 2004 : 632) ; peu après (1896), le SOS de Berlin recrute Djalal-ed-din Hassan, également chargé du persan (Sachau 1902 : 11). Muhammad Hassan lui succède en 1902 (Sachau 1903 : 1). Une évolution probablement favorisée, dans le cas de l'Allemagne, par les relations privilégiées qui se mettent alors en place avec l'Empire d'Abdul Hamid. Le phénomène est plus tardif en Italie, où il faut attendre le départ en retraite de Stefano Yazidjian, en 1917, pour que la question de l'adéquation entre langue et nation puisse être formulée.
- 82 Ces effets de chronologie n'ont pas d'incidence sur les tâches des répétiteurs : partout, et comme les Arméniens avant eux, ils sont chargés des exercices et de l'entraînement oral, mais ils mènent également des activités savantes, publiant grammaires et dictionnaires, seuls ou avec des orientalistes (Muhyieddin 1917, par exemple), assistant les professeurs dans leurs recherches – tout en étant soumis aux mêmes contraintes statutaires. Tout aussi subalternes que les autres : seule leur origine a changé.
- 83 Cette nationalisation des répétiteurs reflète la nationalisation croissante des composantes ethno-confessionnelles de l'Empire ottoman, entamée au XIX<sup>e</sup> siècle, qui s'accélère après la révolution jeune-turque, et dont le nationalisme turc est l'une des dernières expressions. La langue est l'un des principaux vecteurs de ce processus de segmentation – à l'image de toutes les constructions nationales, dont l'armature est toujours linguistique. Ceci a une double implication : la poursuite de la turquification du turc ottoman, évoquée plus haut ; le turc est la langue de la nation turque. Autrement dit, se manifeste l'exigence



d'une coïncidence parfaite entre langue et nation, une nation teintée d'ethnique. Elle a pour corollaire l'exclusion de tout ce qui n'est pas turc.

- 84 Ce processus de turquification, mû par une volonté de rattrapage – d'aucuns diraient : de jalousie (Bozarslan 2015 : 310-311) – et qui se fait entre autres au détriment des Arméniens, s'étend progressivement à divers domaines de la vie sociale, économique et culturelle de l'Empire ottoman. Ainsi de l'imprimerie ou des Affaires étrangères, où les Arméniens sont concurrencés par l'arrivée sur le marché de Turcs musulmans à partir des années 1890.
- 85 Témoins de ces évolutions, ceux qui travaillent sur la langue turque en sont aussi partie prenante. À cet égard, il serait intéressant d'étudier concrètement les orientalistes de cette génération, qui se muent en turcologues, ont été acculturés au nationalisme turc – mais cela serait l'objet d'une autre enquête. La réception et l'interprétation de ces transformations en Europe, où l'air du temps est au national, compte en effet tout autant que les transformations elles-mêmes pour analyser les mutations qu'elles engendrent dans le champ académique – quelque part entre saisie d'un objet qui change, conformation idéologique et bonne aubaine.
- 86 Dans ces conditions, le choix d'un répétiteur « national » apparaît crucial. Parce qu'il est le locuteur de langue maternelle, il doit parler la langue, mais aussi la nation. En ce sens, les répétiteurs sont des objets – et des symboles – autant que des acteurs de cette nationalisation. Il est significatif qu'on aille les chercher dans la jeunesse des écoles, foyers du nationalisme et du discours modernisateur. On peut aussi lire la volonté de substitution comme un passage d'un ancien régime orientaliste à une modernité turcologique, qui qui rendrait raison de la nation turque.
- 87 Pour autant, ce processus n'est pas linéaire. Il convient de faire la part des injonctions nationalisantes et des pratiques. Dans les faits, des Arméniens continuent à enseigner le turc, comme répétiteurs ou lecteurs. La Grande Guerre, point d'orgue de ce mouvement de nationalisation, est à l'origine de ces effets retour. Pour des raisons conjoncturelles, d'abord : en 1915, Devlet Kévorkian vient remplacer Niazi Tevfik, parti à Istanbul et empêché de revenir à cause des coupures de communications entraînées par le déclenchement des hostilités. (Niazi Tevfik essaiera bien de retrouver sa place une fois la paix revenue : elle reste à Kévorkian, pendant près de quinze ans). Auparavant, son prédécesseur et ami avait lui aussi été rattrapé par le drapeau : alors qu'il était allé rendre visite à son père malade, il s'était vu obligé de rester dans l'Empire pour faire son service militaire ; il avait dû démissionner, à regret.
- 88 Une fois la guerre installée, les contraintes de recrutement deviennent structurelles. Le jeu des alliances en est la cause : comme l'Empire ottoman, allié à l'Allemagne et à l'Autriche Hongrie, est en guerre contre la France et l'Italie, les sujets ottomans, devenus des ennemis, ne peuvent plus être employés dans ces deux pays. Ce n'est que par un tour de passe-passe juridique que les Arméniens ottomans sont autorisés à rester et à exercer en Italie (Manoukian 2014 : 45). Stefano Yazidjian conserve ainsi son poste pendant toute la durée du conflit. Or, la guerre crée des besoins en turc sans commune mesure avec le passé chez les uns et chez les autres, d'autant que les orientalistes sont mobilisés, au front ou dans les ministères. On assiste alors à la constitution de deux camps : les pays à répétiteurs arméniens (la France et l'Italie) ; les pays à répétiteurs turcs musulmans (l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie). Encore faudrait-il nuancer : à Leipzig, l'orientaliste Stumme travaille avec un duo turco-arménien, Halil Fikret/Stepan Tertsakian, un

étudiant et un lecteur, avec lesquels il publie pendant la guerre (Stumme ; Tertaskian 1916a ; Stumme ; Fikret 1916b).

- 89 La fin du conflit n'entraîne pas de changement immédiat. Mais à plusieurs reprises, l'arrivée d'un concurrent turc musulman met en question la légitimité des répétiteurs aux origines différentes. Ainsi, lorsqu'en 1921 un certain Kiamil Kemal demande le poste de répétiteur à l'Orientale de Naples, alors occupé par Abeidin Feizi, un Albanais d'Elassona, un débat s'engage entre les professeurs et l'administration pour savoir s'il faut garder Feizi, qui donne largement satisfaction, ou donner au cours de turc un lecteur qui lui sied mieux. Feizi est maintenu (et pour longtemps), mais la question est désormais posée<sup>60</sup>. La même année, la même chose se produit en France, où Devlet Kévorkian se voit momentanément dépossédé de son poste :

Après la guerre, en 1921, M. l'Administrateur me donna congé de mon emploi au beau milieu de l'année, et au mois de mai il mit un Turc à ma place, ne voulant plus me payer pour les 6 mois restants [...]. J'ai protesté contre cette injustice flagrante auprès du Ministre de l'Instruction publique [...].<sup>61</sup>

- 90 Une telle décision était impossible trente ans auparavant, dans une situation similaire en tous points : le leader jeune-turc Ahmed Rıza, qui propose ses services « comme suppléant ou répétiteur du cours de langue turque » à l'École des langues orientales dès son arrivée à Paris en 1890, arguant de ses origines et de sa « langue natale », se voit éconduit car Barbier de Meynard considère que Mihran Kalpakdjian fait très bien son travail<sup>62</sup>.
- 91 Devlet Kévorkian est finalement réintégré, dans les mois qui suivent. Il conserve son poste jusqu'en 1930, lorsque, dans un moment d'égarement, il administre une gifle au président de l'École, Paul Boyer, qui le conduit directement à l'hôpital psychiatrique – la turcologie à la folie. Il est le dernier Arménien à enseigner le turc. À cette date, il n'y a plus aucun répétiteur de turc arménien dans les écoles de langues orientales des grandes villes européennes<sup>63</sup>.

## La turcologie, première saison

- 92 Le devenir des répétiteurs arméniens de turc témoigne, pris sur le long terme, du processus de nationalisation qu'a connu la turcologie, et qui l'a informée jusqu'à très tard, dans ses contenus, dans ses formes institutionnelles, et dans ses acteurs. Mais il y a eu une première saison de la turcologie, où celle-ci était plus vaste, où elle était plurielle, et où la lecture ethno-nationale de la langue n'était qu'un possible parmi d'autres. Aussi convient-il de ne pas turquifier la turcologie avant l'heure. À cet égard, placer la focale sur les acteurs subalternes ne permet pas seulement de révéler la contribution – essentielle – de ces petites mains de la turcologie ; elle permet également de saisir un glissement.
- 93 De cette contribution, on n'a que des indices, disséminés ici et là. Car une autre relégation précède cette éviction au profit de lecteurs plus idéologiquement conformes. Les Arméniens disparaissent deux fois, en quelque sorte. Être répétiteur – et n'être que cela – c'est aussi dans le dernier tiers du siècle se voir fermer les portes du professorat et, partant, de l'orientalisme savant. De ce point de vue, leur sort ne diffère guère de celui de leurs collègues arabes, chinois ou japonais. Il n'est pas de protégé, pas de réfugié qui tienne ; jamais dans les sources ces motifs qui les distinguent pourtant n'apparaissent pour justifier qu'on les choisisse. Les Arméniens, ces Orientaux qui n'en étaient pas tout à fait – christianisme oblige – sont ici orientalisés.



- 94 Pendant un demi-siècle pourtant, ils accaparent l'enseignement du turc. Loin de n'être qu'une survivance du passé, ce rôle privilégié s'explique par les évolutions de la société ottomane au XIX<sup>e</sup> siècle, qui reste plurilingue et où l'éducation s'est développée. Évidente et occultée, la turcophonie des Arméniens est, avec leur présence dans les grandes villes d'Europe, la condition principale de cette préférence. Cette turcophonie – maîtrise de l'écrit et parler quotidien – fait l'objet d'un véritable investissement chez les Arméniens de l'Empire, où ils sont surreprésentés dans les métiers ayant trait à la langue, bureaucratie et édition, interprétariat et traduction, et explique par ricochet qu'ils investissent les espaces afférents en Europe. Aussi, s'il est vrai que la turcologie pousse toujours plus à l'Est, qu'elle va chercher sa matière et sa raison d'être jusqu'en Asie centrale, elle reste en Europe une affaire ottomane pour ce qui est des acteurs.
- 95 Reste cette question de la turcophonie qui travaille les Arméniens, turcophonie intime, spécialité d'État, pari social, risque et objet de savoir. Celui qui mène la réforme de la langue aux côtés de Mustafa Kemal, celui qui « ouvre la langue », le linguiste Agop Dilaçar [Martayan], n'est-il pas Arménien ?<sup>64</sup>

---

## BIBLIOGRAPHIE

Académie orientale de commerce de Budapest (1899). *Organisation et plan d'étude de l'Académie orientale de commerce de Budapest*, Budapest.

Adjarian, H. (1909). *Classification des dialectes arméniens*, Paris, Champion.

Arslan, Antonia (2004). "A scuola dai mechtaristi: le scuole mechtariste nel Veneto protagonista del risveglio armeno dell'Ottocento", in Zekiyian, Boghos Levon, Ferrari, Aldo (ed.), *Gli armeni a Venezia. Dagli Sceriman a Mechitar: il momento culminante di una consuetudine millenaria*, Venise, Istituto di Scienze, Lettere ed Arti, pp. 269-278.

Aslanian, Sebouh (2016). "Prepared in the Language of the Hagarites': Abbot Mkhitar's 1727 Armeno-Turkish Grammar of Modern Western Armenian", *Journal of the Society for Armenian Studies*, 25, pp. 54-86.

Aubert, Roger (1995). « Leo Hunanian », *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, 25, p. 380.

Aytürk, İlker (2004). "Turkish Linguists against the West: The Origins of Linguistic Nationalism in Atatürk's Turkey", *Middle Eastern Studies*, 40 (6), pp. 1-25.

Balcı, Sezai (2006). *Osmanlı Devleti'nde Tercümanlık ve Bab-ıAli Tercüme Odası*, Ankara, Ankara Üniversitesi, Doktora Tezi.

Bazin, Louis (1995). "Les répétiteurs de turc", in Labrousse, Pierre (ed.) (1995). *Langues'O, 1795-1995 : deux siècles d'histoire de l'École des langues orientales*, Paris, Hervas, pp. 93-95.

Bellingieri, Giampiero (1991). "Venezia e il Turco. Dalla Cancelleria Ducale a Ca' Foscari", in Perosa, Sergio et al., *Venezia e le lingue e letterature straniere*, Rome, Bulzoni, pp. 55-69.

- Bonelli, Luigi (1899). *Elementi di grammatica turca osmanli con paridigmi crestomazia e glossario*, Milan, Hoepli (Manuali Hoepli, Serie scientifica).
- Bonelli, Luigi (1902a). “Voci del dialetto turco di Trebisonda”, *Keleti Szemle*, pp. 55-72.
- Bonelli, Luigi (1902b). “Appunti grammaticali e lessicali di turco volgare”, in *Actes du XII<sup>e</sup> Congrès international des Orientalistes*, Rome 1899, 2, Rome, pp. 285-401.
- Bonelli, Luigi ; Iasigian, Stefano (1910). *Il turco parlato (lingua usuale di Costantinopoli). Cenni grammaticali, Dialoghi e Vocabolario italiano-turco*, Milan, Hoepli.
- Bozarslan, Hamit (2015). *Histoire de la Turquie contemporaine*, Paris, La Découverte, 2015. Deuxième édition.
- Bossaert, Marie (2013). “Les Arméniens et l'apprentissage du turc en Italie. Relais mekhitariste et croisements italo-ottomans (XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècle)”, *Eurasian Studies* 11, pp. 85-122.
- Calfa, Ambroise (1854). *Guide de la conversation à l'usage de l'armée expéditionnaire et des voyageurs en Orient, suivi d'un Dictionnaire français-turc*, Paris, Garnier frères.
- Catergian, Samuel (1855). *Guide de conversation turc-français-allemand*, Vienne, Imprimerie des Mekhitaristes.
- (1948). *Cent-cinquantième de l'École des Langues Orientales : histoire, organisation et enseignements de l'école nationale des langues orientales vivantes*, Paris, Imprimerie nationale.
- Cohen, Marcel (1912). *Le Parler arabe des Juifs d'Alger*, Paris, Champion.
- Copeaux, Étienne (1997). *Espaces et temps de la nation turque. Analyse d'une historiographie nationaliste (1931-1993)*, Paris, CNRS éditions.
- Deny, Jean (1921). *Grammaire de la langue turque (dialecte osmanlı)*, Paris, Leroux.
- Deny, Jean (1948). “Le Turc à l'École nationale des langues orientales vivantes”, in *Cent-cinquantième de l'École des Langues Orientales : histoire, organisation et enseignements de l'école nationale des langues orientales vivantes*, Paris, Imprimerie nationale, pp. 25-46.
- École nationale des Langues orientales vivantes (ENLOV) (1872). *Documents relatifs à la constitution et à l'histoire de l'École spéciale des langues orientales vivantes*, Paris, Impr. nationale.
- Eren Argit, Celile (2006). “Ermeni Hocaların Türk dili ve edebiyatı öğretimine katkıları”, in Ural, şafak ; Yetiş Kâzım ; Emecen Feridun, *Çeşitli yönlerden Türk-Ermeni ilişkileri*, Istanbul, Istanbul Üniversitesi, pp. 423-433.
- Espagne, Michel (1993). *Le paradigme de l'étranger. Les chaires de littérature étrangère au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Cerf.
- Findley, Carter (1989). *Ottoman Civil Officialdom : a Social History*, New Jersey, Princeton University Press.
- Flaubert, Gustave (2006). *Voyage en Orient*, Paris, Gallimard, édition de Claudine Gothot-Mersch.
- Galy, Laurent (1995). “Les « répétiteurs indigènes pour la langue chinoise », 1873-1925”, in Bergère Marie-Claire ; Pino Angel, *Un siècle d'enseignement du chinois à l'École des langues orientales, 1840-1945*, Paris, L'Asiathèque.
- Gençoğlu, Mustafa (2008). *Osmanlı Devleti'nce Batı'ya Eğitim Amacıyla Gönderilenler (1830-1908) – Bir Grup Biyografisi Araştırması*, Ankara, Hacettepe Üniversitesi (Ph.D. thesis).
- Georgeon François (2015). “Turcologie”, in *Dictionnaire de l'Empire ottoman*, Fayard, pp. 1176-1777.

- Gramsci, Antonio (2014). *Quaderni del carcere*, a cura di Valentino Gerratana, Turin, Einaudi, 4 vol., 2<sup>e</sup> édition.
- Grévin, Benoît (ed.) (2010). *Maghreb-Italie. Des passeurs médiévaux à l'Orientalisme moderne (XIII<sup>e</sup>-milieu XX<sup>e</sup> siècle)*, Rome, EFR.
- Gürpınar, Doğan (2014). *Ottoman Imperial Diplomacy: A Political, Social And Cultural History*, Londres, IB Tauris.
- Hanisch, Ludmila (2003). *Die Nachfolger der Exegeten. Deutschsprachige Erforschung des Vorderen Orients in der ersten Hälfte des 20. Jahrhunderts*, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag.
- Hagopian, V. Hovannes (1907). *Ottoman-Turkish Conversation Grammar*, Londres, D. Nutt ; Heidelberg, J. Groos.
- Herzog, Christoph (2010). "Notes on the Development of Turkish and Oriental Studies in the German Speaking Lands", *Türkiye Araştırmaları Literatür Dergisi* 8 (15), pp. 7-76.
- Hindoglu, Artin (1829). *Theoretisch-practische Türkische Sprachlehre für Deutsche, mit einer Auswahl der nothwendig Gespräche, Leseübungen und einem deutsch-türkischen und türkisch-deutschen Wörterbuch...*, Vienne, Anton Edlen von Schmid, 1829. Traduction française, Paris, 1834.
- Hitzel, Frédéric (ed.) (1997). *Istanbul et les langues orientales*, Paris-Istanbul, L'Harmattan.
- (1856). *Hof- und Staats-Handbuch des Kaiserthumes Österreich*, Vienne, Kaiserlich-königlichen Hof- und Staatsdruckerei.
- Jehlitschka Henry (1895). *Türkische Konversations-Grammatik, mit einem Anhang von Schrifttafeln in türkischer Kursivschrift nebst Anleitung*, Heidelberg, J. Groos.
- Kapıcı, Özhan (ed.) (2014). *Ottomanica e Turcica: Osmanlı'ya Komşu Dünyada Dil Okulları ve Oryantalizmin Doğusu, Toplumsal Tarih* 247.
- Kaynar, Erdal (2012). *Ahmed Rıza (1858-1930). Histoire d'un vieux jeune turc*, Paris, EHESS (thèse de doctorat).
- Kévorkian, Raymond H., Paboudjian Paul B. (1992). *Les Arméniens dans l'Empire ottoman à la veille du génocide*, Paris, Arhis.
- Koçunyan, Aylin (2014). "The Transcultural Dimension of the Ottoman Constitution", in Firges, Pascal et al. (ed.), *Well-Connected Domains: Towards an Entangled Ottoman History*, Leyden, Brill, pp. 235-258.
- Krekić, Anna ; Messina, Michela (2008). *Armeni a Trieste tra Settecento e Novecento: l'impronta di una Nazione*, Trieste, Comune-Civici, Musei di Storia ed Arte.
- Kreiser, Klaus (ed.) (1987). *Germano-Turcica. Zur Geschichte des Türkisch-Lernens in den Deutschsprachigen Ländern*, Bamberg, Die Bibliothek.
- Kreiser, Klaus (1995). "Étudiants Ottomans en France et en Suisse (1909-1912)", in Panzac, Daniel (ed.) *Histoire économique et sociale de l'Empire Ottoman et de la Turquie (1326-1960)*, Paris, Peeters, pp. 843-854.
- Krikorian, Mesrob K. (1977). *Armenians in the service of the Ottoman Empire, 1860-1908*, Londres, Routledge & Kegan Paul.
- Kunth, Anouche (2007). "La diaspora arménienne", *Études* 406 (3), pp. 321-331. <http://www.cairn.info/revue-etudes-2007-3-page-321.htm>.
- Labrousse, Pierre (ed.) (1995). *Langues'O, 1795-1995 : deux siècles d'histoire de l'École des langues orientales*, Paris, Hervas.

- Legras, Jules (1903). « Les lecteurs étrangers », *Revue internationale de l'enseignement* 1, p. 78.
- Mallouf, Nassif (1881). *Dictionnaire français-turc avec la prononciation figurée, 3<sup>e</sup> éd. Soigneusement corrigée et considérablement augmentée*, Paris, Maisonneuve.
- Manissadjian, Johannes Jacob (1893). *Mürsi -i lisân-y 'Osmâni/Lehrbuch der modernen osmanischen Sprache*, Stuttgart-Berlin, W. Spemann.
- Manoukian, Agopik (2009). *La presenza armena in Italia nella prima metà del ventesimo secolo*, Milan, Guerini.
- Menges, Karl H. (1995). *The Turkic Languages and Peoples. An Introduction to Turkic Studies*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz (première édition parue en 1961).
- Messaoudi, Alain (2015). *Les Arabisants et la France coloniale, 1780-1930*, Lyon, ENS Éditions.
- Muhyieddin, Ahmed (1917). *Türkischer Sprachführer. Taschenwörterbuch für Reise und Haus*, Leipzig-Wien, Bibliographisches Institut.
- Nichanian Marc (1989). *Âges et usages de la langue arménienne*, Paris, Entente.
- Nicolini, Nicola (1942). *L'Istituto orientale di Napoli. Origine e statuti*, Rome, Edizioni universitarie.
- (1873). *Ordinamento e programma del Ginnasio-Reale-Commerciale nel Collegio-Convitto dei PP. Mechitaristi Viennesi in Trieste*, Trieste, RR. PP. Mechitaristi Editori.
- Pamukciyan, Kevork (1995). “Camcioğlu Ermeni Tercümanlar Ailesi”, *Tarih ve Toplum* 143, pp. 23-27.
- Pfusterschmid-Hartenstein, Heinrich (1989). « Von der orientalischen Akademie zu Konsularakademie. Eine Maria-Theresianische Institution und ihre Bedeutung für den auswärtigen Dienst der Österreichisch-Ungarischen Monarchie », in Wandruszka, Adam ; Urbanitsch, Peter (ed.) *Die Habsburgermonarchie, 1848-1918*, 6 (1), pp. 122-195.
- Pino, Angel (1995). “Trois répétiteurs indigènes : Ly Hong-fang, Ly Chao-pée et Ting Tun-Ling, 1869-1870”, in Bergère Marie-Claire, Pino Angel, *Un siècle d'enseignement du chinois à l'École des langues orientales, 1840-1945*, Paris, L'Asiathèque.
- Pouillon, François ; Vatin, Jean-Claude (eds.) (2011). *Après l'orientalisme. L'Orient créé par l'Orient*, Paris, IISMM-Karthala.
- Rathkolb, Oliver (ed.) (2004). *250 Jahre, von der Orientalischen zur Diplomatischen Akademie in Wien*, Innsbruck, Studien-Verlag.
- Sachau, Eduard (1888). *Bericht über die Eröffnung des Seminars für Orientalische Sprache an der königlichen Friedrich-Wilhelms-Universität zu Berlin*, Berlin.
- Sachau, Eduard (ed.) (1902). *Mittheilungen des Seminars für Orientalische Sprachen*, 5, Berlin.
- Sachau, Eduard (ed.) (1903). *Mittheilungen des Seminars für Orientalische Sprachen*, 6, Berlin.
- Saunier, Pierre-Yves (2004). “Circulations, connexions et espaces transnationaux”, *Genèses* 57, pp. 110-126.
- şahin, Liaisin (2010). “Russian Turkology: From Past to Present”, *Türkiye Araştırmaları Literatür Dergisi* 8 (15), pp. 591-644.
- Strauss, Johann (2005). “‘Kütüp ve Resail-i Mevkute’. Printing and publishing in a multi-ethnic society”, in Özdalga, Elisabeth (ed.), *Late Ottoman Society. The Intellectual Legacy*, London and New York, RoutledgeCurzon, pp. 227-256.

- Strauss, Johann (2009). "Oubliés, exclus ou « entre deux chaises » : les auteurs non-musulmans dans l'activité littéraire de l'Empire ottoman", in Heyberger, Bernard ; Verdeil, Chantal (eds), *Hommes de l'entre-deux : Portraits individuels et portraits de groupes sur la frontière de la Méditerranée, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>*, Paris, Indes savantes, pp. 151-178.
- Stumme, Hans; Tertsakian, Stepan (1916a). *Türkische Schrift: ein Übungsheft zum Schreibenlernen des Türkischen*, Leipzig, J.C. Hinrichs.
- Stumme, Hans; Fikret, Halil (1916b). *Türkische Lesestoffe*, Leipzig, O. Harrassowitz.
- Szurek, Emmanuel (2013). *Gouverner par les mots. Une histoire linguistique de la Turquie nationaliste*, Paris, EHESS (thèse de doctorat).
- Szurek, Emmanuel (2014a). "Les Langues orientales, Jean Deny, les Turks et la Turquie nouvelle. Une histoire croisée de la turcologie française (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) ", in Işıksel, Güneş, Szurek, Emmanuel, *Turcs et Français. Une histoire culturelle, 1860-1960*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 327-352.
- Szurek, Emmanuel (2014b). "Extraversions et dépendances. Les termes de l'échange culturel franco-turc de la guerre de Crimée à la guerre froide", in Işıksel, Güneş, Szurek, Emmanuel, *Turcs et Français. Une histoire culturelle, 1860-1960*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 27-69.
- şışman, Adnan (2002). "Yurt Dışında Tahsil Yapan Burslu Ermeni Asıllı Öğrencileri", *Afyon Kocatepe Üniversitesi Sosyal Bilimler Dergisi* IV (2), p.1-30.
- Ter Minassian, Anahide (1997). « Les "Arméniens" du Roi de France », in Hitzel, Frédéric (ed.), *Istanbul et les langues orientales*, Paris-Istanbul, L'Harmattan, pp. 215-234.
- Thiesse, Anne-Marie (1999). *La création des identités nationales. Europe XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil.
- Torkomian, Vahram (2007). *Mémoires d'un médecin stambouliote 1860-1890* (trad. Simone Denis-Torkomian ; éd. Raymond H. Kévorkian), Paris, Centre d'Histoire Arménienne Contemporaine.
- Tuğlacı, Pars (2004-2009). *Tarih Boyunca Batı Ermenileri Tarihi*, Istanbul, Pars Yayın.
- Türesay, Özgür (2008). *Être intellectuel à la fin de l'Empire ottoman : Ebüzziya Tevfik (1849-1913) et son temps*, Paris, INALCO (thèse de doctorat).
- (2010). "Dünyada Türk Tarihçiliği", *Türkiye Araştırmaları Literatür Dergisi (TALD)* 8 (15).
- Valensi, Lucette (2008). *Mardochée Naggiar : enquête sur un inconnu*, Paris, Stock.
- Vatin, Nicolas (1988). *De l'osmanlı au turc de Turquie. Les aventures d'une langue* 50, pp. 68-84.
- Vatin, Nicolas (éd.) (1995). *Oral et écrit dans le monde turco-ottoman*, *Revue d'études du monde musulman et de la Méditerranée* 75-76.
- Weniger, Johannes; Tertsakian, Stepan (1916). *Türkische Grammatik mit Deutsch-Türkischem Wörterverzeichnis*, Halle, Warnstorff Verlag.
- Zekiyan, Boghos Levon (1977). *Mechitar di Sebaste rinnovatore e pioniere*, Venise, Saint-Lazare.

## NOTES

1. Archives nationales (ANF), ministère de l'Instruction publique (MIP), dossiers individuels des personnels de l'École des langues orientales, série 20100053/54, « Chéfik Safy », note de service de Jean Deny, 24 juillet 1910. Merci à Emmanuel Szurek de m'avoir signalé l'existence de ce fonds.

2. Je n'emploierai plus les guillemets par la suite, pour faciliter la lecture.
3. C'est en ce sens que j'entends « subalterne » : d'abord comme une condition d'infériorité hiérarchique. Au sens où l'entendait le premier Gramsci, qui insiste plus tard sur le silence des subalternes dans l'histoire et pointe le lien entre subordination et extranéité, à propos d'autres temps et d'autres lieux : « Spesso i gruppi subalterni sono originariamente di altra razza (altra cultura e altra religione) di quelli dominanti [...] » (Gramsci 2014 : 2288).
4. Sur les apports de l'histoire transnationale voir Saunier 2004 et notre introduction à ce numéro.
5. La Fondation Hrant Dink a beaucoup œuvré dans ce sens.
6. Je renvoie à ce dernier travail pour une bibliographie complète sur le sujet.
7. Certains dossiers ont disparu des archives des écoles de langues orientales, comme celui du troisième répétiteur français Garabet Sevadjian.
8. Pour la transcription des noms arméniens, toujours problématique, j'ai opté pour une francisation des noms, de manière à les harmoniser avec la langue du texte. Les graphies qui apparaissent dans les sources d'archives, à défaut dans les sources publiées ou dans la littérature secondaire, sont mentionnées à la première occurrence. Si on ne dispose ni de l'une, ni de l'autre, on reprend la graphie telle qu'elle apparaît dans la littérature secondaire.
9. La notice consacrée à Leo Hunanian dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques* indique qu'il a enseigné à l'Akademie de 1868 à 1870 (DHGE 1995 : 379), mais on trouve trace de sa présence dans l'établissement, avec Catergian, dès 1856 (*Hof- und Staats-Handbuch* 1856 : 123). Quant à Couyoumdjian, on sait que son successeur commence son service en 1894.
10. Ce choix implique que les pays ayant cultivé de longue date les études orientales au sein des universités, mais ne s'étant jamais dotés d'écoles de langues à proprement parler n'aient pas été retenus. L'Angleterre, les Pays-Bas, les pays scandinaves, la Suisse ou encore la Belgique ne figurent donc pas dans cette étude, sinon en contrepoint.
11. On ne dispose pas d'une réflexion d'ensemble sur ce statut.
12. L'École spéciale des langues orientales vivantes française est créée en 1795, mais elle a une ancêtre : l'École des Jeunes de langues, fondée en 1669. Les deux établissements coexistent jusqu'à ce que l'ELOV absorbe son aînée en 1871. L'Orientalische Akademie, de son vrai nom Kaiserlich-königliche Akademie für Orientalische Sprachen, voit le jour à Vienne en 1754. Sur ces établissements, voir, outre Hitzel : Labrousse 1995 ; Pfusterschmid-Hartenstein, 1989 ; Rathkolb 2004.
13. Les répétiteurs de langues orientales précèdent les lecteurs de langues européennes, qui apparaissent en France au début du XX<sup>e</sup> siècle (Legras 1903, cité dans Espagne 1993 : 79). Ils sont toujours originaires, eux aussi, du pays dont ils enseignent la langue. Les conditions de leur statut ne sont pas claires et nous ne sommes pas en mesure de le comparer avec celui des répétiteurs en langues orientales.
14. Article 4 du « Décret de réorganisation de l'École impériale des langues orientales vivantes » du 8 novembre 1869.
15. Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'orientaliste autrichien Hammer-Purgstall a pour professeur lors de sa scolarité à l'Académie un Arménien ottoman, prénommé Aiwi, qui a accompagné une délégation diplomatique à Vienne.
16. L'Institut oriental de Naples est à la fois neuf et ancien : dernier avatar du *Collegio dei Cinesi*, établissement missionnaire spécialisé dans les langues d'Extrême-Orient fondé en 1732, il est récupéré par l'État italien au moment de l'unification qui veut en faire l'école nationale des langues orientales vivantes. Après diverses fermetures et reformulations, c'est sous le nom d'« Istituto orientale », et complètement laïcisé, qu'il reprend du service en 1889. Cela en fait le contemporain du Seminar für Orientalische Sprachen inauguré à Berlin en 1887. Sur ces établissements voir : Nicolini 1942 ; Hanisch 2003. Les définitions du statut des répétiteurs se

trouvent aux articles 22 et 23 du règlement de 1889 du RIO (Nicolini 1942 : 137), au n. 6 du règlement de 1888 du SOS (Sachau 1888 : 17).

17. Le premier titulaire de la chaire d'arabe vulgaire de l'ELOV de Paris (1803-1816), Dom Raphaël de Monachis (1759-1831, Antün Zakkür), est né au Caire dans une famille syrienne grecque catholique. D'autres Orientaux lui succéderont. Jacques Chahan de Cirbied (1772-1834, Hagop Tchrbedian), originaire d'Edesse (şanlıurfa), occupe longuement la chaire d'arménien, qu'il a contribué à créer. À Vienne, l'Académie confie le turc au Levantin Chabert.

18. Le qualificatif « indigène » n'est utilisé en France pour qualifier les enseignants orientaux qu'après la conquête de l'Algérie (on ne l'emploie pas encore dans le premier tiers du siècle) (Messaoudi 2015 : 59, n. 19). On peut supposer que son emploi dans d'autres langues, comme l'allemand et l'italien, est un calque, dans la mesure les autres pays s'inspirent en partie du modèle français. Cela signifie par ailleurs que la formule est indexée sur la chronologie coloniale des différents États.

19. *Bollettino ufficiale del ministero della Pubblica istruzione* (1891), XVIII (3): 911, article 20 du règlement, décret n. 747 du 29 novembre 1891. En France, il faut attendre 1946 pour que la condition de nationalité dans tous les emplois publics soit posée formellement, avec le premier statut des fonctionnaires. Mais elle existe bien avant cette date – dès l'Ancien régime. Toute la question réside dans l'articulation entre citoyenneté, nationalité et emplois publics. Cette exigence de nationalité s'accroît au XIX<sup>e</sup> siècle, à mesure que se renforce la frontière entre Français et étrangers, notamment sous la III<sup>e</sup> République. L'apparition de répétiteurs orientaux, leur confinement dans ce statut, sont donc contemporains de la consolidation de ces discriminations sur la base de la nationalité. Remarquons cependant qu'en pratique, cette exigence n'est pas universelle, et qu'il est des emplois publics occupés par des étrangers – tout dépend de la nature et de l'implication des fonctions en question. Il ne serait donc pas formellement impossible que des étrangers deviennent professeurs à l'École des langues orientales. (Merci à Serge Slama pour ses éclaircissements sur ce point de droit).

20. ANF, 20100053/54, « Ohannès Saghirian », Saghirian à Schefer, Paris, novembre 1883.

21. ANF, F/17/4064-65, « Loutfi ».

22. Ses efforts pour être naturalisé resteront vains, en dépit de sa situation familiale – il est marié depuis dix ans avec une Française –, des appuis dont il dispose jusqu'à l'Assemblée nationale, et de son parcours professionnel. Remarquons que le poste proposé en 1908 n'est pas tout à fait une chaire : il s'agit d'une charge de cours, destinée à être transformée en chaire rapidement.

23. On considère souvent *San Lazzaro* comme le lieu de la « renaissance » arménienne et comme un creuset de l'identité nationale arménienne. Ces ambitions n'empêchent pas les désaccords : une branche dissidente s'installe à Trieste, puis à Vienne, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. D'où l'existence de deux centres mekhitaristes en Europe.

24. Il faudrait donc ajouter au décompte effectué précédemment les professeurs de turc des établissements arméniens implantés en Europe, comme le collègue Moorat-Raphael. La cohorte s'en verrait considérablement accrue. Je ne les inclus pas ici – sinon lorsqu'ils exercent eux-mêmes dans les écoles de langues orientales – dans la mesure où il s'agit d'un enseignement réservé aux Arméniens.

25. La chaire, voulue par les autorités italiennes et municipales, est immédiatement récupérée par l'École de commerce, qui entend faire des langues orientales sa marque de fabrique. *Archivio del Municipio di Venezia (1867) Atti del Consiglio Municipale, Verballi di deliberazione del Consiglio Comunale di Venezia dal 12 gennaio al 30 dicembre 1867*: 138.

26. ANF, 20100053/54, « Mihran Kalpakdjian », dossier « Anton. B. Tinghir », Antoine B. Tinghir à l'ambassadeur de France à Constantinople, Constantinople, 16 août 1888 (copie). Cet ancien ingénieur, candidat à la succession de Saghirian, déclare avoir été professeur de langue turque au collège mekhitariste de Venise pendant cinq ans.

27. Leo Hunanian, Samuel Catergian, Ohannès Saghirian et Mihran Kalpakdjian sont originaires d'Istanbul ; Garabet Sevadjian de Rodosto ; Devlet Kévorkian de Zeytun ; Manissadjian d'Amasya ; on ne sait rien de Garabet Couyoumdjian ni de Stepan Tertsakian. Difficile, en revanche, d'en établir l'origine sociale : la documentation est trop peu loquace pour cela.

28. La proximité du turc et de l'arménien – proximité lexicale, syntaxique, phonétique – favorise sans doute ces passages. Comme l'écrit H.Adjarian dans une étude sur les dialectes arméniens : « Tout se passe comme si la phrase arménienne moderne était calquée sur la phrase turque », ajoutant : « ce qui n'implique pas que les choses se soient réellement passées ainsi. » (Adjarian 1909 : 8).

29. Paşalimanı (ou Paşa Limanı). La graphie est incorrecte, mais elle reflète la manière dont les Turcs prononçaient "liman" ("iliman"). C'est là un détail qui montre que les Arméniens de la capitale parlaient turc à la manière des Turcs. De même, l'appellation "Arabe" pour désigner l'eunuque est une habitude turque. Je remercie Edhem Eldem pour ses remarques à ce sujet.

30. Cet épisode, narré dans une rubrique intitulée « Notre passion de la littérature et la langue turque », voisine avec un passage consacré aux Mekhitaristes de Venise, à leurs ouvrages et à leur librairie de Galata : l'auteur, alors âgé de 17 ans, « captivé par le renom du monastère de Venise et par une anthologie d'œuvres littéraires sortie des presses de Saint-Lazare » envisage de devenir membre de la congrégation.

31. Une carrière évoquée à la fin de l'extrait cité.

32. ANF, 20100053/54, « Devlet Kévorkian », Kévorkian au Directeur de l'École des langues orientales, Paris, 5 janvier 1915.

33. Sur les étudiants envoyés par le gouvernement ottoman en Europe : Gençoğlu 2008, Şişman 2002, Kreiser 1995. Certains étudiants viennent aussi de leur propre initiative.

34. Biblioteca dell'Antoniano, Rome, Archives Luigi Bonelli, b. 3, Enrico Catella à Luigi Bonelli, Turin, 26 janvier 1912.

35. ANF, F/17/4064-65, « Boghos Rousdjikian », Boghos Rousdjikian au ministre de l'Instruction publique, Nancy, 30 novembre 1896.

36. On tient peut-être là la clé de l'absence criante des Grecs, eux qui savent le turc tout aussi bien que les Arméniens, qui l'enseignent dans leurs écoles, qui côtoient les autres Ottomans en diaspora, et alors même que, par le passé, les puissances européennes leur confiaient volontiers l'enseignement des langues orientales.

37. ANF, 20100053/54, « Mihran Kalpakdjian », Schefer au MIP, Paris, le 18 novembre 1888.

38. ANF, 20100053/21, « Lieou », cité dans Pino.

39. ANF, F/17/4064-65, « Répétiteurs », « Abdel Kerim Tahir ».

40. ANF, 20100053/54, « Mihran Kalpakdjian », dossier « Anton. B. Tinghir ».

41. Soit la moitié des Arméniens installés en France. Il est très difficile de quantifier et de cartographier la présence arménienne en Europe avant la Grande Guerre. Les estimations chiffrées, quand elles existent, sont très variables, dans la mesure où les Arméniens ne représentent pas une catégorie nationale en tant que telle et sont comptabilisés comme sujets des Empires ottoman, russe et persan. Les travaux sur la diaspora partent tous du génocide, qui donne lieu à un exil massif en Europe (entre autres) et à la constitution de communautés sans commune mesure avec la période qui précède et qui nous intéresse. Au tournant du siècle, d'ailleurs, la présence arménienne en Europe est bien moindre que dans d'autres espaces (Caucase, Anatolie, Perse, etc.). À Vienne, on compte une centaine de familles – moins que dans d'autres régions austro-hongroises – mais la présence des Mekhitaristes, comme à Venise, fait de la capitale un centre de première importance pour la diaspora. En Italie, on a plutôt affaire à un perlage de toute la péninsule, avec quelques pôles qui se dégagent : outre Venise, Milan, Rome, Turin. Les études en langue arménienne, auxquelles je n'ai pas accès, fourniraient probablement une vue plus complète de ce peuplement.



42. Il faudrait également signaler que la plupart des Arméniens recrutés en France, en Autriche et en Italie, pays catholiques, sont catholiques, et que le répétiteur de Berlin est protestant, et passé par des réseaux protestants dans l'Empire. Mais il serait nécessaire de connaître la confession de tous les répétiteurs pour en tirer des conclusions plus générales.
43. C'est ainsi qu'on appelait les anciens apprentis drogmans de l'État français au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle. Cependant la majeure partie d'entre eux n'était pas d'origine arménienne. « Arménien » signifiait alors « Chrétien d'Orient ».
44. À Moscou, S. G. Tserounian publie également une grammaire en russe en 1909.
45. Luigi Bonelli (1865-1947) est titulaire de la chaire de turc à l'Istituto orientale de Naples. Hans Stumme (1864-1936) est professeur de philologie orientale à l'Université de Leipzig. Les répétiteurs n'assistent pas nécessairement des universitaires : pendant la guerre, Stepan Tertsakian publie une grammaire de turque avec un lieutenant. Cf. Weniger et Tertsakian 1916.
46. Sur la contribution des professeurs arméniens à l'étude de la langue turque cf. Eren 2006. Merci à Celile Ökten de m'avoir communiqué ce texte.
47. « [...] è pure nelle speranze degli autori che i turcologhi possano trovare nel presente lavoro una certa copia di materiale lessicale e fraseologico finora ignoto ai lessicografi indigeni e europei, spesso più solleciti di raccogliere e porre in mostra vocaboli peregrini dello stile letterario e ufficiale che non le ricchezze effettive, incontestabili della lingua viva parlata ».
48. « Frattanto debbo qui renderevive grazie al mio ottimo amico sig. Stefano Jasigian, ripetitore di turco presso il R. Istituto Orientale in Napoli per la cortese assistenza prestatami, specie nella scelta degli esempi illustrativi ».
49. « Herrn Karabet [Garabed] Kujumschian [Cujumschian] ehemaligem Korrepetitor der türkischen Sprache an derselben Lehranstalt, bin ich für die Mitteilung vieler echt türkischer Redensarten und Sprichwörter, sowie für die kalligraphische Ausführung der Kursiv-Schriftproben zum Danke verpflichtet ».
50. Biblioteca Nazionale Marciana, It. X, 420 (=11730), « Luigi Bonelli », Luigi Bonelli à Emilio Teza, Naples, 24 juin 1892 : « Le lunghe e piacevolissime confabulazioni in turco col mio assistente mi danno continuamente occasione di completare le mie osservazioni intorno alle peculiarità della lingua turca parlata che è quella che meno si conosce, non potendosi apprendere dai libri ».
51. « Di molte notizie, che qui comunico, vado debitore alla cortesia del sig. Stefano Jasigian, ripetitore di turco presso questo R. Istituto Orientale, al quale rendo qui ben volentieri le più sentite grazie ».
52. ANF, 20100053/52, « Schefer », Schefer au MAE, s.d.
53. ANF, 20100053/54, « Saghirian, Jean (1842-1888) », Schefer au MIP, Paris, 11 juin 1887. Charles Schefer entreprend lors de son mandat (1867-1898) de doter l'école d'une bibliothèque digne de ce nom.
54. Biblioteca Nazionale di Firenze, Archives de Gubernatis, Stefano Yazsgian à Angelo de Gubernatis, Naples, 7 mars 1891 ; *Journal asiatique* (1909), 10 (13) : p. 171.
55. ANF, 20100053/54, « Chéfik Safy », Jean Deny à Paul Boyer, Kiev, 15 octobre 1909.
56. *Ibid.*
57. ANF, 20100053/54, « Niazi Tefvik ».
58. ANF, 20100053/54, « Chéfik Safy ». *Ibid.*, « Niazi Tefvik ».
59. Il assure les cours de turc et de calligraphie. D'autres répétiteurs sont par périodes employés en même temps que lui, dont le statut n'est pas très clair. Ainsi L. Pekotsch, sujet austro-hongrois, apparaît-il dans les sources tantôt comme préfet des études, tantôt comme lecteur, tantôt comme répétiteur.
60. Archivio Storico Università "L'Orientale" di Napoli, b. 36, fasc. 2 (5.1).
61. ANF, 20100053/54, « Devlet Kévorkian », Kévorkian à Aimé Berthod, ministre de l'Éducation nationale, Paris, 8 juin 1934.
62. ANF, F/17/4064-65, Ahmed Rıza, Paris, 14 janvier 1890. Il est possible que Barbier de Meynard l'ait écarté pour des raisons politiques. Ahmed Rıza parvient malgré tout à trouver du travail en

vendant ses compétences linguistiques. Interprète juré à la Cour et traducteur pour des compagnies ferroviaires, il donne aussi des cours particuliers de turc (Kaynar 2012 : 187-192). Leçons privées, interprétariat dans l'administration, publique ou non : on retrouve la formule qui est celle des répétiteurs arméniens. A. Riza n'est pas le seul opposant ottoman en exil à miser sur l'enseignement du turc : Halil Halid, un peu plus chanceux, est recruté comme lecteur de turc à l'université de Cambridge (1902-1911).

63. En Roumanie cependant, les premiers cours de turc du pays, créés à l'École supérieure des archivistes, sont donnés par un réfugié ottoman d'origine arménienne, Agop Siruni. Je tiens cette information de Silvana Rachieru.

64. Il a lui aussi été lecteur, à Sofia (Bulgarie).

## RÉSUMÉS

En 1890, les répétiteurs de turc des écoles de langues orientales en Europe sont tous Arméniens. Trente ans plus tard, il n'y en a plus qu'un – et encore. La présente enquête revient sur cette séquence arménienne de la turcologie (des années 1850 à la Grande Guerre), au moment où le domaine se disciplinarise. Une séquence généralement oubliée des histoires de la turcologie, qui ont privilégié les grands noms – nationaux – au détriment des subalternes et des Orientaux. Cet oubli tient aussi à la turquification qui touche la discipline au tournant du siècle, et qui débouche sur le remplacement des Arméniens par des répétiteurs « Turcs », considérés plus conformes. Après un état des lieux et une mise au point sur le statut de répétiteur, qui institue une hiérarchie entre professeurs (nationaux) et « répétiteurs indigènes » (orientaux), j'examine les conditions de cette préférence arménienne, les modalités de recrutement et le rôle majeur des Arméniens dans l'enseignement de la langue turque, mais aussi dans son étude.

In 1890, the lecturers (*répétiteurs*) of Turkish in the Schools of Oriental languages in Europe are all Armenians. Thirty years later, there is only one left. This enquiry looks at this Armenian sequence (from the 1850s to the Great War), as the discipline becomes an autonomous field of study. This sequence has often been forgotten in the narratives about Turkology, that privileged great – national – names to the detriment of subalterns and Orientals. The status of lecturer institutes indeed a hierarchy between (national) professors and (Oriental) “indigenous lecturers”. The oblivion also stems from the “Turkification” of the discipline at the turn of the century, that leads to the substitution of Armenians by “Turkish” lecturers, considered as more ideologically compliant. After an inventory of these teachers and clarifications about the status of lecturer, I examine the conditions of this Armenian preference, the modes of recruitment and the critical role played by Armenians in the teaching of the Turkish language and in its study.

## INDEX

**Mots-clés :** Turcologie, orientalisme, Arméniens, répétiteurs, subalternes, relations Europe/Empire ottoman

**Keywords :** Turkology, Orientalism, Armenians, Subalterns, Europe/Ottoman Empire Relationships

## AUTEUR

**MARIE BOSSAERT**

École française de Rome Membre Époques moderne et contemporaine  
marie.bossaert@gmail.com